

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE**

\*\*\*\*\*

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION**



**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

# **RASAMT - 2015**

**Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail 2015**

**Octobre 2016**

# Table des matières

Liste des tableaux : .....	ii
Liste des graphiques : .....	iv
Sigles et abréviations .....	v
Avant-propos .....	vii
Résumé exécutif .....	ix
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Définitions et concepts .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Situation économique, financière, sociale et démographique .....</b>	<b>4</b>
2.1. Situation économique.....	4
2.2. Situation financière .....	5
2.3. Situation sociale .....	5
2.3.1. Education .....	5
2.3.2. Santé.....	6
2.4. Situation démographique .....	7
2.5. Enseignements et formation professionnelle .....	8
2.5.1. Enseignement technique et professionnel .....	8
2.5.2. Enseignement supérieur .....	10
2.5.3. Formation professionnelle.....	19
<b>3. Marché du travail au Mali en 2015 .....</b>	<b>23</b>
3.1. Situation de l'emploi et du chômage.....	23
3.1.1. <i>Population active et taux d'activité</i> .....	23
3.1.2. <i>Taux d'emploi informel</i> .....	24
3.1.3. <i>Emploi selon le secteur institutionnel</i> .....	25
3.1.4. <i>Chômage</i> .....	25
3.1.5. <i>Sous-emploi lié à la durée du travail</i> .....	26
3.1.6. <i>Inactivité</i> .....	27
3.2. Intermédiation .....	27
3.2.1. <i>Demandes d'emplois</i> .....	27
3.2.2. <i>Offres d'emplois</i> .....	31
3.2.3. <i>Placements</i> .....	34
3.3. Créations d'emplois .....	36
<b>4. Sécurité sociale .....</b>	<b>42</b>
4.1. Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire.....	42
4.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale .....	42
4.3. Institut National de Prévoyance Sociale .....	45
<b>5. Dialogue social.....</b>	<b>47</b>
5.1. Gestion des conflits collectifs .....	47
5.2. Contrôle de légalité des contrats de travail .....	49
5.3. Règlement des litiges individuels .....	50
5.4. Accidents de travail et maladies professionnelles.....	51
5.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activité et par motif des licenciements .....	51
<b>6. Migration internationale du travail au Mali .....</b>	<b>52</b>
<b>Conclusion et recommandations .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>55</b>

## Liste des tableaux :

Tableau 1 : Répartition de la population selon le groupe d'âge et le sexe en milliers.....	7
Tableau 2 : Répartition des diplômés en BT par filière et par sexe en 2015 .....	9
Tableau 3 : Répartition des diplômés en CAP par filière et par sexe en 2015 .....	9
Tableau 4 : Répartition des étudiants inscrits en 2015 selon l'Université et selon le sexe.....	11
Tableau 5 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENI-ABT 2015.....	11
Tableau 6 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENSup selon le sexe et la filière (PEF) .....	12
Tableau 7 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENSup selon le sexe et la filière (PES) .....	12
Tableau 8 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'IPR/IFRA 2015 .....	13
Tableau 9 : Répartition par catégorie socioéconomique.....	14
Tableau 10 : Répartition des étudiants par sexe .....	14
Tableau 11 : Répartition des étudiants par diplôme obtenu .....	15
Tableau 12 : Profil des ressources humaines formées à l'extérieur.....	16
Tableau 13 : Répartition par source de financement de la formation.....	18
Tableau 14 : Evaluation des investissements pour la formation à l'étranger .....	18
Tableau 15 : Coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus .....	19
Tableau 16 : Evolution des indicateurs de la formation professionnelle .....	21
Tableau 17 : Répartition des apprenants par région et par type de formation .....	22
Tableau 18 : Répartition du taux d'activité par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation et selon le sexe .....	24
Tableau 19 : Répartition du taux d'emplois informels par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation et selon le sexe .....	25
Tableau 20 : Répartition des actifs occupés suivant le secteur institutionnel et le sexe (en %) .....	25
Tableau 21 : Répartition de la population au chômage par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe .....	26
Tableau 22 : Répartition du taux de sous-emploi selon le groupe d'âge et le sexe .....	26
Tableau 23 : Répartition (%) de la population de 15 - 64 ans inactive selon les raisons d'inactivité par sexe et zone de résidence .....	27
Tableau 24 : Répartition des demandes d'emplois enregistrées par structure et selon le sexe .....	27
Tableau 25 : Répartition en (%) des demandes suivant le type de métiers.....	31
Tableau 26 : Répartition en (%) des offres d'emploi suivant le type de métiers .....	34
Tableau 27 : Récapitulatif des demandes, offres et placements enregistrés par structure .....	35
Tableau 28 : Récapitulatif des demandes, offres et placements effectués en 2015 .....	35
Tableau 29 : Répartition des emplois créés en 2015 par secteur et par sexe .....	36
Tableau 30 : Répartition des emplois selon le type de contrat et la branche d'activité .....	36
Tableau 31 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe .....	37
Tableau 32 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et par sexe .....	37
Tableau 33 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules .....	38
Tableau 34 : Répartition des candidatures reçues pour les formations du PROCEJ par sexe et par région .....	38
Tableau 35 : Répartition des jeunes sélectionnés et formés par cohorte et par région .....	39
Tableau 36 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par région.....	40
Tableau 37 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par sexe.....	40
Tableau 37a : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe.....	41
Tableau 37b : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe .....	41
Tableau 38 : Répartition des pensionnés par région selon le sexe .....	43
Tableau 39 : Répartition des pensionnés par région selon le type de pensionné .....	43
Tableau 40 : Répartition des pensionnés selon le type et le sexe .....	43
Tableau 41 : Répartition des inscrits de l'AMO selon la région, le groupe d'âge et le sexe .....	44
Tableau 42 : Les différentes prestations de l'assurance vieillesse en 2015 .....	45
Tableau 43 : Répartition des prestations liées à la branche des prestations familiales par nature en 2015 .....	45
Tableau 44 : Répartition des effectifs des nouveaux adhérents à l'AMO en 2015.....	46
Tableau 45 : Répartition des dépenses de prestations des accidents du travail et des maladies Professionnelles par nature ....	46
Tableau 46 : Répartition des conflits collectifs par branche d'activité économique, par région, par nombre de temps perdus et selon la qualification professionnelle des travailleurs .....	48
Tableau 47 : Répartition du nombre de contrats de travail par région, par type et selon le sexe .....	49
Tableau 48 : Répartition du nombre de contrats des travailleurs expatriés par zone et par sexe.....	49
Tableau 49 : Répartition des litiges individuels selon la région .....	50

Tableau 50 : Répartition du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles selon la région, la branche d'activité économique et la gravité .....	51
Tableau 51 : Répartition du nombre de licenciement des travailleurs par branche d'activité économique et par motif de licenciement.....	51
Tableau 52 : Répartition des migrants de retour recensés en 2015 selon la nature du retour et du niveau d'insertion .....	53

## Liste des graphiques :

Graphique 1: Représentation de la Répartition des étudiants par sexe.....	14
Graphique 2: Répartition de la population de 15 - 64 ans suivant le statut dans l'activité .....	23
Graphique 3: Répartition des demandes d'emploi par sexe et par régions en 2015.....	28
Graphique 4: Répartition des demandeurs selon le niveau d'instruction et le sexe en 2015.....	29
Graphique 5: Répartition des demandeurs d'emploi selon le sexe et la tranche d'âge en 2015 .....	30
Graphique 6: Répartition des offres enregistrées par l'ANPE et les BPP et ETT en 2015 .....	31
Graphique 7: Répartition des offres d'emplois enregistrées par région en 2015 .....	32
Graphique 8: Répartition des offres d'emploi suivant le type d'emploi.....	32
Graphique 9: Répartition des offres enregistrées suivant la durée .....	33
Graphique 10: Répartition des offres enregistrées suivant le niveau de qualification .....	33
Graphique 11: Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par région et sexe .....	39
Graphique 12: Répartition des projets reçus par sexe .....	41
Graphique 13: Performance des régimes par rapport aux objectifs de couverture .....	42

## ANNEXES

Annexe 1: Evolution de la balance des paiements de 2011 à 2015 .....	55
Annexe 2: Ventilation des litiges individuels par région.....	56
Annexe 3: Nombre de licenciement des travailleurs par branche d'activité économique et motif.....	57
Annexe 4: Répartition du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles selon la région, la branche d'activité économique et la gravité .....	58
Annexe 5: Evolution des indicateurs de couverture de 2007 à 2014.....	59
Annexe 6: Croissance du PIB par année et par secteur en % .....	59
Annexe 7: Évolution de la part des secteurs dans le PIB de 2012 à 2015 .....	59
Annexe 8: Répartition des formations réalisées et enregistrées par l'INIFORP au cours de 2015 .....	60

## Sigles et abréviations

AMO	Assurance Maladie Obligatoire
AMV	Assurance Maladie Volontaire
ANAM	Agence Nationale de l'Assistance Médicale
ANAM	Agence Nationale de l'Assurance Maladie
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BIT	Bureau International du Travail
BT	Brevet de Technicien
CANAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMM	Chambre des Mines du Mali
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CNECE	Centre National d'Examen et de Concours de l'Education
CREE	Créer votre Entreprise
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification et du Développement
DOEF	Département Observatoire de l'Emploi et la Formation
DPS	Département Planification Statistique
EMOP	Enquête Modulaire Permanente
ENI-ABT	Ecole Nationale d'Ingénieur
ENSup	Ecole Normale Supérieure
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FDPRI	Faculté Droit Privé
FIER	Fond d'Insertion à l'Entreprenariat des Jeunes Ruraux
FNIHM	Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière du Mali
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
I/P	Incapacité Permanente
INIFORP	Institut National d'Ingénierie pour la Formation Professionnelle
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IP/t	Incapacité partielle Temporaire

IPP	Incapacité partielle Permanente
IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural/ Institut de Formation et de Recherche Appliquée
IT	Incapacité Temporaire
MEFPJCC	Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne
MINUSMA	Mission des Nations Unies au Mali
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPECOM	Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali
OPI	Organisation Patronale des Industriels
PAP	Population Active Potentielle
PEA	Population Economiquement Active
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNT	Politique Nationale du Travail
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIMTM	Système d'Information sur le Marché du Travail et la Migration
TA	Taux d'Activité
TAO	Taux d'Actif Occupés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ULSHB	Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
USJPB	Université des Sciences Juridique et Politique de Bamako

## Avant-propos

L'une des principales missions de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est de collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser des informations fiables sur le marché du travail, afin de faciliter la prise de décision, depuis la phase de préparation jusqu'à la phase finale d'évaluation des politiques et programmes dans le domaine de l'emploi et de la formation.

Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire voire indispensable de disposer de données et d'informations sur l'emploi et la formation. Pour ce faire, l'ONEF a recours à deux principaux modes de collecte de données : *la collecte des données primaires et celle des données secondaires*.

Le premier mode porte sur des données collectées directement auprès des unités statistiques cibles, à partir d'un questionnaire et généralement par interview direct. Le second quant à lui concerne les données obtenues auprès d'autres producteurs, généralement des sources administratives. Ces données proviennent le plus souvent des activités des structures d'où elles sont issues et sont naturellement liées auxdites activités. Il s'agit de fichiers sur les effectifs ou des rapports d'activités qui permettent de tirer des informations pour l'analyse de l'emploi, et de la formation.

Cette deuxième édition du Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT), tout comme la première est produite à partir de données issues du deuxième mode de collecte. En effet, depuis 2014, l'ONEF collecte ces données auprès des autres structures productrices d'informations sur le marché du travail. Ce qui lui a permis en 2015 de produire le tout premier rapport portant sur les données de 2014. Toutefois, ce travail ne se fait pas sans difficultés. Celles-ci sont relatives à la non disponibilité dans certaines structures des données désagrégées par sexe et souvent par localité. Les données sont souvent disponibles dans des formats inappropriés qui rendent le traitement difficile. Pour pallier à ces difficultés, l'ONEF procédera au renforcement de capacités des autres structures productrices d'informations sur le marché sur : « la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ».

Cette deuxième édition du RASAMT porte sur les données de 2015. Elle compare ces données à celles de 2014 pour voir l'évolution de certains indicateurs d'une année à une autre.

Contrairement à la première édition, cette deuxième édition fait ressortir les statistiques sur les diplômés des grandes écoles au Mali et les diplômés maliens venant de l'extérieur.

Malgré cette légère amélioration, nous sommes conscients, que des efforts restent à faire non seulement pour améliorer la qualité du rapport, mais aussi pour intégrer d'autres statistiques indispensables à l'analyser du marché du travail.

Le présent rapport est composé de six chapitres. Le premier donne les définitions des principaux concepts utilisés. Le deuxième chapitre fait ressortir la situation économique, financière, sociale et démographique du pays en 2015. Le troisième analyse quelques indicateurs du marché du travail,

calculés à partir des données de l'Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages (EMOP 2015). Le quatrième chapitre analyse le fichier des travailleurs déclarés à l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), à la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS). Le cinquième traite le dialogue social. Les statistiques concernant ce chapitre ont été collectées auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT). Elles sont relatives à la gestion des conflits collectifs, au règlement des litiges individuels, aux accidents de travail et aux maladies professionnelles.

**Le Directeur Général**

**Boubacar DIALLO**

## Résumé exécutif

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail connu de son appellation populaire RASAMT compile les données Administratives de façon régulière et s'est révélé, au fil du temps, être un excellent miroir reflétant les fluctuations des indicateurs clés sur l'emploi et la formation. L'édition de 2016 qui porte sur les données de 2015 ne déroge pas à la règle.

Dans le cadre de l'appui conseil aux entreprises et aux organisations professionnelles, le FAFPA a financé : 275 projets et plan de formations des opérateurs économiques et groupements professionnels pour un effectif de 9 149 agents ; 301 projets de formation des acteurs économiques du secteur (artisanal, rural) et en apprentissage pour 12 966 actifs dont 8 365 femmes.

Rien que pour la seule année de 2015, plus de 5 170 jeunes diplômés sont passés par le programme de stage de formation professionnelle de l'APEJ, qui vise à donner une expérience professionnelle aux jeunes après leur sortie du système éducatif. Ce programme vise ainsi à améliorer l'employabilité des jeunes et augmenter ainsi leur chance de décrocher un premier emploi.

Le système éducatif formel souffre de la pléthore d'effectifs aussi bien au niveau de l'enseignement supérieur que celui de l'enseignement technique et professionnel. En 2015, les universités et les instituts ont enregistré 66 601 étudiants inscrits. Au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel, il a été enregistré 10 110 diplômés. Par contre l'effectif des grandes écoles a été estimé à 1 481, soit 2% des effectifs de l'enseignement supérieur public.

En 2015, 1182 ressources humaines ont été formées à l'extérieur, majoritairement les étudiants avec un effectif de 1044 soit 88% contre 138 stagiaires soit 12%. Le nombre de femmes est estimé à 371 soit 26% contre 773 pour les hommes soit 74%. Le master représente plus que la moitié de ces diplômes obtenus soit 52%. Le coût de formation est évalué à **2 112 000 000**FCFA /an sans compter les étudiants revenants de l'extérieur dont les diplômes ont été rejetés.

L'enquête nationale sur l'emploi 2015 réalisée à travers le dispositif de l'EMOP a estimé à 96,4% la part de l'emploi informel dans l'emploi total. Le taux de chômage global du pays atteint 9,6%. Celui des jeunes âgés de 15 à 24 est estimé à 22.5%.

Au cours de l'année 2015, les demandes d'emploi enregistrées au niveau de l'ANPE et des bureaux privés de placement étaient évaluées à 25 853 personnes. Par contre, les offres d'emplois enregistrées par les mêmes structures se chiffrent à 5 523 pour seulement 2 345 placements effectués, soit 42,5% des offres satisfaites.

L'Assurance Maladie Obligatoire a enregistré 47 928 individus inscrits en 2015 soit une augmentation de 3 213 individus dont 20 755 hommes et 27 173 femmes.

L'INPS a réalisé 279 006 prestations pour un coût total de 49 280 260 580 F CFA réparti entre les prestations familiales, accident du travail et maladies professionnelles, assurance vieillesse, invalidité et survivants, assurance volontaire et assurance maladie obligatoire. L'assurance vieillesse, invalidité et survivants occupe le premier rang avec 83,4% des prestations de l'année 2015 (soit 41 117 898 155 FCFA) avec un effectif de 67 002 personnes.

Dans le cadre du dialogue social, la Direction Nationale du Travail a enregistré 3 825 litiges. Parmi ces litiges, 2 041 ont été réglés en conciliation (soit 53,4 %), 759 transmis au Tribunal du travail et enfin 25 sont classés sans suite ou en instance.

## **Introduction**

### ***Justification***

La compréhension des mécanismes à la base du dysfonctionnement ou du déséquilibre du marché du travail est essentielle afin de développer des politiques efficaces pour promouvoir la création d'emploi. L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), de par les missions qui lui sont confiées par les plus hautes autorités, entend pleinement jouer sa partition tout en produisant et publiant des statistiques fiables et régulières, indispensables à la bonne compréhension du fonctionnement du marché du travail.

Les différentes informations publiées sur le marché du travail proviennent principalement de cinq sources : le recensement général de la population et de l'habitat ; les enquêtes emploi auprès des ménages ; les enquêtes auprès des entreprises ; le dispositif de la formation professionnelle ; les données administratives ou base de données des organisations (ANPE, APEJ, PROCEJ, CMSS, INPS, INIFORP, UNIVERSITES, etc.).

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) est produit sur la base des données administratives. En effet, l'exploitation de données disponibles au niveau du Système Statistique National permet de fournir, directement ou indirectement, certains indicateurs sur la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Au-delà de la réalisation des enquêtes sur l'emploi auprès des ménages et des entreprises, l'ONEF publiera annuellement un rapport qui compilera les statistiques afin de donner un aperçu général des activités réalisées par les structures intervenant dans le Système d'Information sur le Marché du Travail et la Migration (SIMTM). L'un des buts de la production de ce rapport est de suivre la mise en œuvre des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle par les Agences chargées de leur opérationnalisation. Ces dernières doivent réaliser principalement des activités qui sont définies dans les plans d'actions de ces différentes politiques.

### ***Objectif***

L'objectif général de cette étude est de produire le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail portant sur les données de 2015.

De façon spécifique, il s'agit de : faire le point des activités réalisées en 2015 par les structures intervenant dans le SIMTM ; produire des statistiques afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ; assurer la régularité de la production d'informations pertinentes sur le marché du travail.

## *Methodologie*

Contrairement à l'année dernière, les structures productrices d'informations sur le marché du travail ont été fortement impliquées dans la collecte des données. L'ONEF a adressé une correspondance pour désigner un point focal. Chaque point focal a transmis à l'Observatoire les données ou rapports d'activités de sa structure. La collaboration de l'ONEF avec ces structures facilitera la mise en place très prochaine du réseau d'information sur le marché du travail. Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, certaines données ont été traitées pour produire les tableaux croisés.

Les difficultés demeurent toujours par rapport à la disponibilité dans certaines structures des données désagrégées par sexe et souvent par localité. Les données sont souvent disponibles dans des formats inappropriés qui rendent le traitement difficile.

La collecte des données a été complétée par la revue documentaire qui nous a permis de mieux cerner les missions assignées aux structures concernées.

L'analyse est faite par une équipe technique multidisciplinaire composée des agents de l'ONEF et des structures impliquées dans la production des données statistiques sur le marché du travail.

Les informations ainsi collectées ont permis d'élaborer le présent rapport en six sections :

- ❖ Situation économique, financière, sociale et démographique ;
- ❖ Marché du travail ;
- ❖ Sécurité sociale ;
- ❖ Dialogue social ;
- ❖ Migration.

## 1. Définitions et concepts

### ✓ **Emploi**

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

### ✓ **Le travail**

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle.

La définition du travail est indépendante du caractère formel ou informel ou de la légalité de l'activité. Le travail exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs)<sup>1</sup>.

### ✓ **Personne en âge de travail**

Est considéré comme en âge de travailler tout individu ayant au moins l'âge minimum d'entrée en activité. Le Bureau International du Travail (BIT) recommande d'adopter un âge minimum de 15 ans (15 ans pour le Mali), mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique.

L'ensemble de la population de 15 ans ou plus constitue la population en âge de travailler aussi appelée population active potentielle (PAP).

### ✓ **Chômeur**

La **personne au chômage** est définie comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi, avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée et était actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

### ✓ **Chômeurs découragés**

Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur mais étant disponible pour travailler immédiatement si l'on lui offrait un emploi.

### ✓ **Chômage (au sens élargi)**

Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché ou non un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et disponible pour travailler immédiatement si l'on lui offrait un emploi.

---

<sup>1</sup> Source : Résolution de la dix-neuvième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail

## 2. Situation économique, financière, sociale et démographique

### 2.1. Situation économique

L'économie malienne a été marquée par une campagne agricole 2015-2016 jugée bonne sur l'ensemble du territoire national. Le taux de croissance du PIB est établi à 6% contre 7,2% en 2014. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont contribué à la croissance du PIB, respectivement à hauteur de 7,5% , -0,6% et 7,0% en 2015<sup>2</sup> contre 9,3% , 9,1% et 5,0% en 2014.

Le secteur primaire, qui a contribué le plus à la croissance du PIB à hauteur de 7,5%, est tiré principalement par l'agriculture vivrière. Elle a contribué à hauteur de 15,4% à la croissance du PIB du secteur primaire.

Le faible taux de croissance du secondaire évalué à -0,6% est imputable principalement aux branches industrielles « industries agroalimentaires » et « industries textiles » avec des taux de croissance respectifs de -8,8% et -8,6% en 2015 contre 32,8% et 27,2% en 2014.

Le taux de croissance du PIB réel est projeté à 5,3% en 2016 contre 6,0% en 2015, à cause d'un ralentissement des activités dans le secteur tertiaire (5,9 %). Le secteur primaire connaîtra la plus forte croissance avec 6,0% comparativement au secteur secondaire dont il est attendu une croissance de 3,8%.

La hausse du taux du tertiaire est imputable aux branches d'activités « activité d'administration publique », « commerce », « transport et communications », avec respectivement des taux de 9,7% , 5,0% et 9,9% en 2015 contre 6,2% , 3,2% et 7,4% en 2014.

En 2015, le taux d'accroissement de la consommation finale des ménages a baissé de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2014. Quant à celle des Administrations publiques, elle a augmenté de 6,1 points de pourcentage par rapport à 2014.

La demande d'investissement est restée dans une bonne dynamique en 2015 sous l'impulsion des programmes d'investissements publics ainsi que du secteur privé. La Formation Brute du Capital Fixe a enregistré une croissance de 7,5% en 2015 contre 5,2% en 2014.

L'inflation mesurée par l'indicateur de convergence de l'UEMOA, qui est le taux d'inflation moyen des douze (12) derniers mois, a été de 1,5% en 2015 contre 0,9% en 2014 et 0,6% en 2013. Ce niveau est inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum).

Vu le niveau du taux d'inflation au mois de décembre 2015 et en admettant que toutes choses étant égales par ailleurs, le taux d'inflation annuel atteindra son maximum en juin 2016 (2,6%) pour s'établir à 2,1% en décembre 2016.

---

<sup>2</sup> *Source : Situation économique et financière du Mali en 2015, DNP*

En 2016, la consommation finale des ménages est projetée à 3,9% contre 5,8% en 2015. Cette diminution serait surtout liée à la conjoncture économique et aux pouvoirs d'achat des ménages. La consommation des administrations publiques s'établirait à 7,0% en 2016 contre 8,1% en 2015. L'investissement, mesuré par la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF), devrait croître de 6,9%. Il est composé d'investissements privé et public.

## **2.2. Situation financière**

En 2015, la balance courante est ressortie déficitaire de 376,0 milliards de FCFA, soit -4,9% du PIB, en détérioration de 12,5 milliards de FCFA par rapport l'année 2014. Cette diminution reflète essentiellement la détérioration des balances des services et des revenus primaires.

Les recettes totales cumulées en réalisation en fin décembre 2015 sont ressorties à 1 273,4 milliards de FCFA contre une réalisation de 1 056,1 milliards de FCFA en fin décembre 2014, soit une augmentation de 20,6%.

Les recettes budgétaires ont atteint 1134,1 milliards de FCFA en 2015 contre 939,3 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse de 20,7%, en lien avec l'amélioration des recettes fiscales. Les recettes fiscales nettes sont passées de 894,5 milliards de FCFA en 2014 à 1082,3 milliards de FCFA en 2015, soit une progression de 21,0%. Les recettes non fiscales se sont maintenues au même niveau entre 2014 et 2015 et sont ressorties à 44,6 milliards de FCFA en 2015 contre 44,7 milliards de FCFA en 2014.

Le solde budgétaire de base s'est détérioré en s'affichant à -94,7 milliards de FCFA en 2015 contre -86,7 milliards de FCFA en 2014. En termes de pourcentage du PIB, il a été de -1,2% en 2015 contre -1,4% en 2014. Au 31 décembre 2015, l'encours de la dette publique à moyen et long termes est estimé à 2372,3 milliards de FCFA contre 1930,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2014. Il comprend la dette intérieure pour 621,6 milliards de FCFA, soit 26,2% du total, et la dette extérieure pour un montant de 1 750,7 milliards de FCFA, soit 73,8% de l'encours total.

Le déficit budgétaire global dons exclus atteindra 481,4 milliards de FCFA en 2016 contre 375,9 milliards de FCFA en 2015. Rapporté au PIB, il sera de -6,9% en 2016 contre -5,8% en 2015. Le solde budgétaire global dons inclus serait de -285,7 milliards de FCFA en 2016.

## **2.3. Situation sociale**

### **2.3.1. Education**

Les principaux indicateurs utilisés pour apprécier la problématique de l'éducation sont les taux bruts et nets de scolarisation.

Le taux brut de scolarisation en 2015 au 1<sup>er</sup> cycle est estimé à 74,1%<sup>3</sup> contre 55,4% au 2<sup>nd</sup> cycle de l'enseignement fondamental.

Le taux net de scolarisation est de 57,3% au 1<sup>er</sup> cycle contre 31% au 2<sup>nd</sup> cycle de l'enseignement fondamental. Ce résultat signifie qu'un peu plus de quatre enfants sur dix âgés de 7 à 12 ans ne fréquentaient pas le 1<sup>er</sup> cycle et un peu plus de sept enfants sur dix n'étaient pas au 2<sup>nd</sup> cycle.

L'abandon volontaire constitue la principale raison de déscolarisation avec 33,3% au niveau du 1<sup>er</sup> cycle et 42,4% au niveau du 2<sup>eme</sup> cycle de l'enseignement fondamental. L'analyse selon le sexe montre que les garçons (36,6%) aussi bien que les filles (47,3%) abandonnent volontairement à partir du 2<sup>nd</sup> cycle. Le mariage reste également une raison qui fait payer un lourd tribut aux filles concernant l'abandon (24,7%).

Le taux de redoublement au 2<sup>nd</sup> cycle est relativement très élevé (14,4%) alors qu'il est de 6,0% au 1<sup>er</sup> cycle. Il n'y a pas de différence majeure entre garçons (14,9%) et les filles (13,8%) concernant le redoublement au 2<sup>nd</sup> cycle.

Une personne âgée de 15 ans ou plus est considérée comme alphabétisée, si elle sait lire et écrire dans une langue quelconque. Les résultats indiquent que 33,1% des adultes sont alphabétisés. Une analyse basée sur le sexe montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes avec respectivement 41,1% et 22,2%.

### **2.3.2. Santé**

La santé de la population est un facteur important pour le développement économique du pays. Le taux de morbidité au cours de la période de référence est de 22,9 %. Le taux de morbidité est plus élevé pour les femmes que pour les hommes (24,7% contre 21,1%).

Les personnes atteintes de paludisme ou de fièvre sont relativement plus nombreuses avec 11,9% de prévalence. Par ailleurs, le paludisme est beaucoup plus répandu chez les enfants de moins de 5 ans (17,4%).

Les premiers recours de la population en cas de maladie sont dans cet ordre : les centres de santé communautaire (54,4%), les guérisseurs ou marabouts (12,3%), les hôpitaux publics (7,9%) et les CS Réf (7,8%).

---

<sup>3</sup> Source : EMOP 2015, 1<sup>er</sup> passage

## 2.4. Situation démographique

La population résidente du Mali est estimée au 1<sup>er</sup> juillet 2015 à 17,819 millions d'habitants. En dépit d'une forte émigration, la population du Mali a été multipliée par cinq (5) depuis l'indépendance. De 3,5 millions d'habitants en 1960, elle a atteint 17,819 millions d'habitants en 2015 contre 14,5 millions d'habitants (DNP, projections démographique 2015), répartie entre 7, 324 millions de femmes, soit 50,4%, et 7, 205 millions d'hommes, soit 49,6%, la population du Mali. La population malienne continuera de s'accroître à près d'un demi-million de personnes par an.

Avec ce taux d'accroissement d'environ 3,6% par an sur la période intercensitaire de 1998 à 2009, la population totale du Mali a été estimée à 17 819 000 habitants en 2015 dont environ 6 686 000 de citadins, soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 37,5% (DNP, projections démographique 2015). Elle est estimée en 2016 à 18 341 000 habitants, soit une densité de 14,7 hbts/km<sup>2</sup>.

Ainsi, cette situation aurait des répercussions importantes sur la distribution de la population et nécessitera la mise en place de politiques et d'investissements adéquats, d'où la nécessité de maîtriser le rythme de croissance rapide de la population. Le plus grand défi en milieu urbain sera donc d'assurer des opportunités d'emplois, surtout pour les milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

La répartition de la population par groupe d'âge (tableau 2) fait ressortir que 47,2% de la population totale en 2015 sont dans la tranche d'âge 0 à 14 ans. Celle du groupe d'âge 15 à 44 ans représente 42,5% de la population totale et le poids des personnes âgées de 45 ans et plus dans la population totale est de 10,3%. Aussi, la population âgée de 15 à 24 ans représente-t-elle 19,7% de la population totale, la tranche d'âge 15 à 34 ans représente 33,7% de la population totale et les 15 à 39 ans représentent 38,7% de l'effectif total de la population au Mali.

Tableau 1 : Répartition de la population selon le groupe d'âge et le sexe en milliers

Age	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00-04 ans	1674	18,9	1701	18,9	3375	18,9
05-09 ans	1360	15,4	1382	15,4	2742	15,4
10-14 ans	1134	12,8	1152	12,8	2286	12,8
15-19 ans	943	10,7	958	10,7	1901	10,7
20-24 ans	801	9,1	813	9,1	1614	9,1
25-29 ans	680	7,7	691	7,7	1371	7,7
30-34 ans	558	6,3	567	6,3	1125	6,3
35-39 ans	442	5,0	449	5,0	891	5,0
40-44 ans	334	3,8	339	3,8	673	3,8
45-49 ans	248	2,8	253	2,8	501	2,8
50-54 ans	194	2,2	198	2,2	392	2,2
55-59 ans	158	1,8	161	1,8	319	1,8
60-64 ans	117	1,3	119	1,3	236	1,3
65-69 ans	95	1,1	96	1,1	191	1,1
70-74 ans	56	0,6	57	0,6	113	0,6
75-79 ans	29	0,3	30	0,3	59	0,3
80 ans et +	15	0,2	15	0,2	30	0,2
Ensemble	8838	100	8981	100	17819	100

Source : Perspectives de la population résidente du Mali 2010-2035, DNP

Par ailleurs, les femmes en âge de procréer (15 à 49) ans représentent 45% de la population féminine totale. Elle est en effet la résultante d'une forte fécondité et d'une mortalité toujours élevée.

La population inactive (0 -14 ans et 65 ans et plus) est plus élevée que la population potentiellement active (15-64 ans) indiquant un rapport de dépendance démographique de 103 personnes à charge pour 100 personnes d'âge actif.

Le maintien de cette tendance pose de nombreux problèmes sur le plan social, notamment en matière de scolarisation, de santé et de l'emploi.

## **2.5. Enseignements et formation professionnelle**

L'analyse du marché du travail, nécessite aussi la connaissance des flux des diplômés qui arrivent chaque année sur ce marché. L'analyse dans cette section concerne les diplômés de 2015 de l'enseignement technique et professionnel, les inscrits au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

### **2.5.1. Enseignement technique et professionnel**

L'enseignement technique et professionnel relève du ministère de l'éducation nationale. Il a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'un métier. Après le DEF, il conduit à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et, après deux ans d'études, à celle du Brevet de Technicien (BT) qui requière quatre années d'études. L'enseignement technique et professionnel est dispensé dans les centres de formation publics et privés, les instituts et dans les entreprises.

L'objectif général de ce type d'enseignement est de faire acquérir aux apprenants des capacités pratiques et des aptitudes d'analyse se traduisant par l'étude et la résolution de problème d'ordre technologique, économique et social.

En 2015, les diplômés en Brevet de Technicien de l'enseignement technique et professionnel se caractérisaient de la manière suivante (tableau).

Tableau 2 : Répartition des diplômés en BT par filière et par sexe en 2015

Filières de formation	Femmes		Hommes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bâtiment	14	1,1	56	2,9	70	2,2
Chimie	8	0,6	0	0	8	0,3
Construction métallique	0	0	4	0,2	4	0,1
Dessin Bâtiment	70	5,7	409	21,5	479	15,3
Douane	14	1,1	33	1,7	47	1,5
Electromécanique	8	0,6	197	10,3	205	6,5
Electronique	0	0	3	0,2	3	0,1
Electronique industrielle	8	0,6	22	1,2	30	1
Froid	0	0	4	0,2	4	0,1
Géologie	0	0	2	0,1	2	0,1
Hydraulique	16	1,3	17	0,9	33	1,1
Impôts	5	0,4	13	0,7	18	0,6
Maintenance	0	0	3	0,2	3	0,1
Mécanique auto	0	0	13	0,7	13	0,4
Secrétariat de direction	665	53,9	33	1,7	698	22,3
Technique comptable	404	32,8	1028	54	1432	45,6
Travaux publics	7	0,6	23	1,2	30	1
Electronique audiovisuelle	6	0,5	20	1,1	26	0,8
Géomètre	8	0,6	24	1,3	32	1
Total	1233	100	1904	100	3137	100

Source : Centre National des Examens et Concours de l'Education, résultat BT 2015

Les diplômés spécialisés en technique comptable et secrétariat de direction sont les plus nombreux. Ils représentent respectivement 45,6% et 22,3% des diplômés de BT en 2015. Les femmes se spécialisent plus en secrétariat de direction comparativement aux hommes (53,9% de femmes). Les filières industrielles n'ont enregistré que moins de 30,0% des diplômés.

Tableau 3 : Répartition des diplômés en CAP par filière et par sexe en 2015

Filières de formation	Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aide Comptable	790	40,6	1428	28,4	2218	31,8
Boulangerie	1	0,1	4	0,1	5	0,1
Construction Métallique	10	0,5	170	3,4	180	2,6
Dessin Bâtiment	142	7,3	763	15,2	905	13
Employé Banque	205	10,5	351	7	556	8
Employé Bureau	490	25,2	75	1,5	565	8,1
Employé Commerce	17	0,9	1	0	18	0,3
Machinisme Agricole	10	0,5	46	0,9	56	0,8
Maçonnerie	91	4,7	284	5,7	375	5,4
Mécanique Auto	5	0,3	107	2,1	112	1,6
Mécanique générale	0	0	5	0,1	5	0,1
Menuisier	6	0,3	16	0,3	22	0,3
Monteur électricien	146	7,5	1678	33,4	1824	26,2
Pâtisserie	9	0,5	1	0	10	0,1
Plomberie sanitaire	7	0,4	68	1,4	75	1,1
Réseau	0	0	1	0	1	0
Technologie Textile	3	0,2	10	0,2	13	0,2
Transmission	15	0,8	18	0,4	33	0,5
Total	1947	100	5026	100	6973	100

Source : Centre National des Examens et Concours de l'Education, résultat CAP 2015

Contrairement aux diplômés en Brevet de Technicien, plus de 52% des diplômés en Certificat d'Aptitude Professionnelle sont spécialisés dans les filières industrielles. Les filières qui ont enregistré plus de diplômés sont : la comptabilité, l'électricité et le dessin bâtiment. Une fois de plus, les femmes ont tendances à opter pour les filières tertiaires et les hommes s'orientent plus vers les filières industrielles.

### **2.5.2. Enseignement supérieur**

L'enseignement supérieur prépare dans différentes branches des spécialistes hautement qualifiés et des chercheurs capables de réaliser un travail créateur dans les domaines social, scientifique et technologique. Il est composé des instituts de formation, des grandes écoles et des universités. Les données analysées dans cette section concernent uniquement les instituts supérieurs de formation et les quatre universités de Bamako.

Ces dernières années, l'enseignement supérieur souffre non seulement de la pléthore d'effectifs, mais aussi des difficultés relatives à l'insertion professionnelle des diplômés (non atténuation pléthorique). Le but de cette réforme est de diversifier l'offre de formation au niveau des écoles publiques, mais également d'adapter les produits de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail. De même, les grandes écoles ont été dotées d'un nouveau statut leur mettant d'assurer la formation des cadres de haut niveau et de dispenser la formation continue.

#### **2.5.2.1. Universités et Instituts**

En 2014-2015, l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) a enregistré **32,02%** des étudiants inscrits dans les quatre universités, soit le plus grand nombre des quatre universités réunies. Elle est suivie de l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) avec 31,35% des inscrits. Ces deux universités totalisent plus de 63% des inscrits en 2015.

Globalement, les femmes représentent environ 42,97% de l'ensemble des étudiants inscrits en 2015 dans les différentes universités du Mali.

Tableau 4 : Répartition des étudiants inscrits en 2015 selon l'Université et selon le sexe

Universités	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>ULSHB</b>	<b>6 017</b>	<b>30,69</b>	<b>14 864</b>	<b>31,63</b>	<b>20 881</b>	<b>31,35</b>
FLSL	2 728	13,91	8 794	18,71	11 522	17,3
FSHSE	3 242	16,53	5 981	12,73	9 223	13,85
IUT	47	0,24	89	0,19	136	0,2
<b>USJPB</b>	<b>7 146</b>	<b>36,45</b>	<b>14 179</b>	<b>30,17</b>	<b>21 325</b>	<b>32,02</b>
FDPRI	4 659	23,76	8 135	17,31	12 794	19,21
FDFU	2 438	12,43	5 784	12,31	8 222	12,35
ISFRA	49	0,25	260	0,55	309	0,46
<b>USSGB</b>	<b>4 622</b>	<b>23,57</b>	<b>11 689</b>	<b>24,87</b>	<b>16 311</b>	<b>24,49</b>
FHG	904	4,61	5 444	11,58	6 348	9,53
FSEG	2 994	15,27	5 315	11,31	8 309	12,48
IUG	724	3,69	930	1,98	1 654	2,48
<b>USTTB</b>	<b>1 822</b>	<b>9,29</b>	<b>6 262</b>	<b>13,33</b>	<b>8 084</b>	<b>12,14</b>
FAPH	350	1,79	659	1,4	1 009	1,51
FMOS	1 013	5,17	2 942	6,26	3 955	5,94
FST	390	1,99	2 426	5,16	2 816	4,23
ISA	69	0,35	235	0,5	304	0,46
<b>Total</b>	<b>19 607</b>	<b>100</b>	<b>46 994</b>	<b>100</b>	<b>66 601</b>	<b>100</b>

Source : Application de Gestion de la scolarité des universités de Bamako (ARTEMIS)

La Faculté de Droit privé (FDPRI) a enregistré 19,21% des inscrits, soit le pourcentage le plus élevé au niveau des instituts et des facultés des Universités.

Les femmes sont très peu nombreuses à la Faculté des Sciences et Techniques et à l'Institut des Sciences Appliquées. Elles représentent respectivement 1,99% et 0,35% des femmes inscrites dans ces deux structures de formation.

### 2.5.2.2. Grandes écoles :

#### ✓ Ecole Nationale d'Ingénieur

En 2015, les diplômés en ENI-ABT se caractérisent suivant (tableau).

Tableau 5 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENI-ABT 2015

Filières	Cycle			
	Ingénieur		Technicien Supérieur	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Exploitation Minière	0	0	0	9
Génie Civil	3	19	1	20
Génie des Télécommunications et Informatique	0	0	4	18
Génie Industriel	3	24	0	0
Génie Industriel et Maintenance	0	0	0	19
Génie Thermique et Energie	0	0	0	13
Géodésie	1	10	0	0
Géologie	3	16	0	0
Topographie	0	0	4	10
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>89</b>

Source : Ecole Nationale d'Ingénieur-ABT 2015, résultat 2015

En 2015, les sortants de l'ENI-ABT sont estimés à 177 diplômés et repartis entre les ingénieurs et les techniciens supérieurs des différentes filières proposées. Le nombre d'hommes est largement supérieur à celui des femmes quelle que soit la filière. La filière génie civil est la filière où sort le plus grand nombre de diplômés. Par contre, la filière exploitation minière est l'une des filières qui a enregistré le plus faible nombre de sortants en 2015.

✓ **Ecole Normale Supérieure (ENSUP)**

Tableau 6 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENSUP selon le sexe et la filière (PEF)

Options	Professeur Enseignement Fondamental (PEF)		Total
	Féminin	Masculin	
Lettres-Hist-Géog	2	9	11
Anglais	0	7	7
Arabe	0	4	4
Sciences	4	13	17
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>33</b>	<b>39</b>

Source : Ecole Normale Supérieure, résultat PEF 2015

EN 2015, l'ENSUP a enregistré 39 sortants de la filière de Professeur Enseignement Fondamental (PEF) dont 33 hommes contre 6 femmes. Parmi ces 6 femmes, 4 sont scientifiques. Elles ne sont pas représentées en Anglais et en Arabe.

Tableau 7 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'ENSUP selon le sexe et la filière (PES)

Options	Professeur Enseignement Secondaire (PES)				Total	
	Féminin	%	Masculin	%	Ensemble	%
Physique-Chimie	4	3,36	53	8,77	57	7,88
Psycho-Pédagogie	23	19,33	56	9,27	79	10,93
Allemand	10	8,40	40	6,62	50	6,92
Anglais	24	20,17	93	15,40	117	16,18
Arabe	2	1,68	56	9,27	58	8,02
Biologie	6	5,04	47	7,78	53	7,33
Histoire-Géographie	25	21,01	144	23,84	169	23,37
Lettres	10	8,40	22	3,64	32	4,43
Mathématiques	3	2,52	30	4,97	33	4,56
Philosophie	10	8,40	54	8,94	64	8,85
Russe	2	1,68	9	1,49	11	1,52
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>100</b>	<b>604</b>	<b>100</b>	<b>723</b>	<b>100</b>

Source : Ecole Normale Supérieure, résultat PES 2015

Au cours de l'année 2015, l'ENSUP a enregistré 723 sortants de la filière de Professeur Enseignement Secondaire (PES) dont 604 hommes contre 119 femmes. Les hommes sont majoritairement représentés

avec 604 contre 119 femmes dans cette dite filière. La discipline histoire-géographie plane sur les autres disciplines avec 23,37%. Le nombre d'hommes est largement supérieur à celui des femmes quelles que soient la filière et la discipline. Le plus bas pourcentage dans son ensemble, s'attribue aux praticiens de la langue russe, soit 1,52%.

✓ **IPR/IFRA**

Tableau 8 : Répartition des étudiants maliens sortants de l'IPR/IFRA 2015

Grade	Filière	Féminin		Masculin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ingénieur	Agronomie	3	3,33	29	6,42	32	5,9
	Zootéchnie	1	1,11	21	4,65	22	4,06
	Eaux et Forêts	3	3,33	6	1,33	9	1,66
Maitrise	Vulgarisation Agricole	5	5,56	15	3,32	20	3,69
	Agrobusiness	0	0	0	0	0	0
	Agroéconomie	10	11,11	24	5,31	34	6,27
	Agriculture Durable	4	4,44	16	3,54	20	3,69
Licence	Aménagement Hydro-agricole	5	5,56	18	3,98	23	4,24
	Aménagement et Gestion des Ressources Forestières fauniques	1	1,11	7	1,55	8	1,48
	Halieutique et Aquaculture	2	2,22	8	1,77	10	1,85
	Machinisme Agricole	0	0	10	2,21	10	1,85
	Zootéchnie	1	1,11	10	2,21	11	2,03
	Amélioration des Plantes et Production des Semences	7	7,78	33	7,3	40	7,38
	Aménagement Hydro-agricole	10	11,11	84	18,58	94	17,34
	Aménagement et Gestion des Ressources Forestières et Halieutiques	2	2,22	26	5,75	28	5,17
	Production des Cultures Vivrières et Industrielles	7	7,78	43	9,51	50	9,23
	Production Avicole	9	10	30	6,64	39	7,2
Technicien Supérieur	Production de Viande	7	7,78	38	8,41	45	8,3
	Production Horticole	13	14,44	34	7,52	47	8,67
	<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>452</b>	<b>100</b>	<b>542</b>	<b>100</b>

Source : Institut Polytechnique Rural/IFRA, résultat 2015

Au cours de l'année 2015, l'IPR/IFRA a enregistré 542 sortants. Ces sortants sont repartis comme suit : 90 femmes et 452 hommes. Concernant les filières de formation, la filière Aménagement Hydro-agricole (Technicien supérieur) occupe la première place en termes de nombre de diplômés produit en 2015 avec 94 diplômés. Excepté la filière Agrobusiness (Licence) qui n'a pas enregistré de diplômés en 2015, la filière Aménagement et Gestion des Ressources Forestières Fauniques (Licence) a enregistré le plus faible nombre de diplômés sortants.

### 2.5.2.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2015

Il concerne les étudiants formés à l'étranger ou ayant fait des formations délocalisées au Mali de l'année 2015.

Les ressources humaines sont réparties par catégorie socio-professionnelle entre les étudiants et les stagiaires. Les stagiaires travaillent déjà dans le secteur public ou privé alors que les étudiants sont en quête d'emploi sur le marché du travail.

Tableau 9 : Répartition par catégorie socioéconomique

Catégorie socioéconomique	Nombre	%
Etudiants	1044	88
Stagiaires	138	12
<b>Total</b>	<b>1182</b>	<b>100</b>

Source : DNP (2016)

Pour les besoins de cette étude, les stagiaires seront volontairement soustraits. La suite portera exclusivement sur les étudiants. Le nombre d'étudiants ayant fait l'équivalence de leurs diplômes en 2015 est de 1044. Par conséquent, c'est cet effectif qui constitue le champ d'étude.

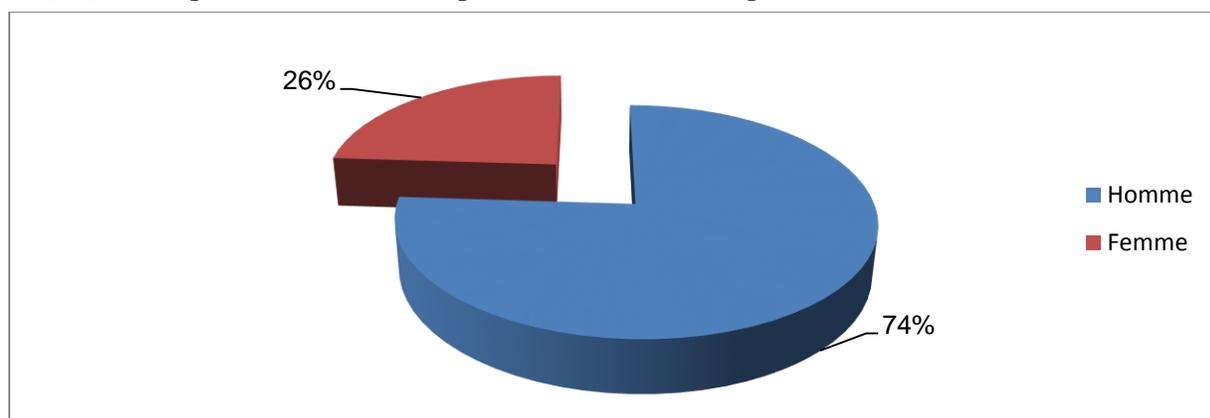
#### ✓ profil des ressources humaines formées à l'extérieur

Plus d'étudiants de sexe masculin se forment à l'extérieur.

Tableau 10 : Répartition des étudiants par sexe

Sexe	Nombre	%
Homme	773	74
Femme	371	26
<b>Total</b>	<b>1044</b>	<b>100</b>

Graphique 1: Représentation de la Répartition des étudiants par sexe



Source : DNP (2016)

Les femmes constituent près du quart de l'ensemble des détenteurs de diplômes étrangers. Ainsi, on a dénombré sur la période concernée 371 femmes, soit 26%, contre 773 hommes, soit 74%.

Les études postuniversitaires dominent les formations à l'extérieur des étudiants.

Tableau 11 : Répartition des étudiants par diplôme obtenu

Diplômes	Nombre	%
Diplôme post universitaire	620	60
Doctorat	80	8
Master	540	52
Diplôme universitaire	288	27
Maitrise	26	2
Licence	197	19
DUT	65	6
Diplôme secondaire	113	11
BAC	100	10
BT	8	1
CAP	5	0
Diplôme fondamental	23	2
DEF	23	2
<b>Total</b>	<b>1044</b>	<b>100</b>

Source : DNP

Le Master constitue 52% de l'ensemble des détenteurs de diplômes étrangers, suivi de la Licence 19% et du Doctorat 8%. Nous pouvons affirmer que les détenteurs de diplômes étrangers sont majoritairement constitués de Master, de Licence et de Doctorat et représentent près de 79% de l'ensemble des diplômes obtenus.

Le Master constitue plus de la moitié de l'effectif total (52%). Il est composé de Master Recherche (DEA) (41%) et du Master Professionnel (59%).

Les détenteurs de diplômes de BAC (10%), BT (1%), CAP (0%), DEF (2%) sont constitués d'étudiants de parents d'émigrants ou de diplomates de retour au Mali.

Tableau 12 : Profil des ressources humaines formées à l'extérieur

<b>DOMAINES</b>	<b>FILIERES</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>%</b>
<b>Droit</b>		<b>209</b>	<b>20</b>
	Droit des Affaires	30	
	Droit Privé	28	
	Droit international	30	
	Droit public	15	
	Droit de l'Intégration	12	
	Droit de l'Environnement	09	
	Droit musulman (Charia)	20	
	Autres	65	
<b>Management</b>		<b>187</b>	<b>18</b>
	Management	35	
	Marketing	31	
	Administration des affaires	28	
	Autres	93	
<b>Santé</b>		<b>157</b>	<b>15</b>
	Médecine générale	30	
	Pharmacie	06	
	Santé publique	11	
	Radiographie (imagerie)	04	
	Chirurgie	08	
	Biologie médicale	20	
	Autres	80	
<b>Finances</b>		<b>126</b>	<b>12</b>
	Finance et Comptabilité	35	
	Gestion financière	38	
	Audit et contrôle	24	
	Autres	29	
<b>NTIC</b>		<b>83</b>	<b>8</b>
	Informatique	35	
	Réseaux informatique	12	
	Télécommunication	08	
	Autres	28	
<b>Langues</b>		<b>73</b>	<b>7</b>
	Arabe et études islamiques	35	
	Anglais	6	
	Langue et littérature française	8	
	Autres	24	
<b>Autres domaines</b>		<b>209</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>		<b>1044</b>	<b>100</b>

Source : DNPD

Nous observons que, dans le tableau, les profils des ressources humaines formées à l'étranger sont relatifs au domaine du droit, du management et des finances, c'est-à-dire le secteur tertiaire du circuit économique.

Cependant, les filières porteuses pour les Universités du Mali sont surtout relatives à la production agricole, à la transformation, à la commercialisation des produits locaux et aux équipements. Elles sont les suivantes :

- **les filières de :**
  - *langues nationales, traduction et interprétariat,*
  - *machinisme agricole et agroéquipement, agro-business,*
  - *application des technologies mobiles et*
  - *préparateur en pharmacie et cosmétique ;*
- **les filières de :**
  - *décentralisation et développement local,*
  - *droit foncier, droit de l'environnement et de l'urbanisme,*
  - *métiers de la confection (production et commercialisation),*
  - *génie des systèmes industriels, de qualité et logistique de la production,*
  - *agriculture vivrière et durable ;*
- **les filières de :**
  - *technologie du cuir, en tourisme et culture,*
  - *entrepreneuriat et gestion des petites et moyennes entreprises (PME),*
  - *aménagement du territoire,*
  - *normalisation et assurance qualité.*
- **les filières de :**
  - *ressources halieutiques,*
  - *ressources minières, technologies,*
  - *formation des formateurs et administrateurs pédagogiques,*
- *doctorat en environnement et développement durable, énergies nouvelles et renouvelables.*

Nous constatons que les filières porteuses au Mali ne correspondent pas aux profils des ressources humaines formées à l'étranger. La plupart des ressources humaines formées à l'étranger ont de profils de management ou de droit ; alors que les filières porteuses au Mali sont généralement du domaine de développement rural (agriculture, élevage et pêche) ou des mines, etc.

Nous pouvons conclure que les formations à l'étranger financé par le budget des ménages maliens ne sont pas adaptées aux besoins de l'économie malienne à travers les filières porteuses des universités au Mali.

✓ **Evaluation du financement des formations à l'extérieur**

Le financement sur fonds propre domine celui de la coopération bilatérale et multilatérale. Les étudiants sont repartis par source de financement dans le tableau ci-après :

Tableau 13 : Répartition par source de financement de la formation

Source de Financement	Nombre	%
Coopération bilatérale ou multilatérale	407	39
Financement sur fonds propre de la famille	637	61
<b>Total</b>	<b>1044</b>	<b>100</b>

Source : DNPD

Nous constatons dans le tableau que la proportion du financement sur fonds propre de la famille constitue 61% du financement total des formations à l'extérieur. Cela peut s'expliquer pour des raisons suivantes :

- les Partenaires au Développement ont réduit les bourses de formation à l'endroit des pays en développement comme le Mali,
- la mise en place du CAMPUS Numérique pour suivre les formations à distance des universités françaises dans le cadre de la Francophonie ;
- la création des formations délocalisées au Mali : les universités délocalisées telles que l'Université de Québec (IHEM), ESTM, Ecole Supérieur de Gestion de Paris (Technolab-ISTA), l'Ecole d' Assurance de Yaoundé, etc. ;
- le regain d'intérêt des parents d'élèves d'envoyer les enfants à l'étranger pour étudier parce que le système éducatif malien a traversé pendant de nombreuses années des crises sans précédent.

Tableau 14 : Evaluation des investissements pour la formation à l'étranger

N°	Zone de formation	Nombre d'Etudiants	Coût unitaire/ an/Étudiant	Total en FCFA
1	Afrique	471	3 000 000 FCFA	1 413 000 000
2	Europe	120	4 000 000 FCFA	480 000 000
3	Amérique	39	5 000 000 FCFA	195 000 000
4	Asie	06	4 000 000 FCFA	24 000 000
<b>Total</b>				<b>2 112 000 000</b>

Source : DNPD

Nous pouvons affirmer que les investissements à l'extérieur pour la formation des ressources humaines de janvier à décembre 2015 sont évalués à **2 112 000 000**FCFA /an, sans compter les étudiants revenant de l'extérieur dont les diplômes ont été rejetés.

### ✓ Evaluation des coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus

Toutes les formations diplômées à l'extérieur ne sont pas reconnues par la Commission Nationale des Equivalences (CNE). Beaucoup de Maliens financent des formations diplômées qui ne sont pas pourtant reconnues par la CNE. Ce sont surtout des diplômés délivrés par la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) (France), la Fondation Mercure (Belgique), les diplômés d'Université (DU), etc. C'est pour cela que beaucoup de diplômés étrangers sont rejetés.

Tableau 15 : Coûts de formation des diplômés étrangers non reconnus

N°	Zone de formation	Nombre d'Etudiants	Coût unitaire/ an/Etudiant	Total (FCFA)
1	Afrique	17	3 000 000 FCFA	51 000 000
2	Europe	13	4 000 000 FCFA	52 000 000
3	Amérique	1	5 000 000 FCFA	5 000 000
4	Asie	1	4 000 000 FCFA	4 000 000
<b>Total</b>				<b>112 000 000</b>

Source : DNP

Le coût total /an des investissements pour les ressources humaines formées à l'extérieur sur financement familial détenant des diplômés reconnus et non reconnus est égal à :

$$2\ 112\ 000\ 000 + 112\ 000\ 000 = 2\ 224\ 000\ 000\ \text{FCFA.}$$

### 2.5.3. Formation professionnelle

La formation professionnelle est pratiquée au Mali depuis les temps anciens sous la forme traditionnelle. Cette forme d'apprentissage est encore aujourd'hui le principal mode d'acquisition d'une première qualification professionnelle pour la grande majorité de notre population, surtout dans le milieu rural. Elle a toujours eu, en plus de son rôle de formation au métier, une fonction de socialisation importante.

La formation professionnelle est sous la tutelle du ministère de l'emploi de la formation professionnelle, de la jeunesse et de la construction citoyenne. Les structures rattachées à ce ministère qui interviennent directement dans ce domaine sont : la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et l'Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP). En plus de l'intervention de ces structures publiques, les Organismes Non Gouvernementaux (ONG) et les Projets interviennent également dans le cadre de la formation professionnelle.

Dans le but de faciliter la mise en œuvre du PRODEFPE (2015-2017), une table ronde, tenue le mercredi 18 février 2015, a prévu 170 555 784 000 FCFA pour son financement, avec un gap de

105 529 638 000 FCFA. Ce projet concerne 13 départements opérateurs, 159 emplois/métiers prioritaires, 51 filières et 15 secteurs économiques. Le financement de la première phase du PRODEFPE à 83 % a permis un accroissement de l'offre de la formation, la prise en charge et la satisfaction de l'offre de formation et l'accroissement des qualifications professionnelles avec l'effet induit sur la création d'emploi.

Dans le cadre de la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres de formation professionnelle : (i) cinq (5) Centres de Formation Professionnelle ont été construits et équipés dans les localités de Yorosso, Tominian, Yangasso, Kimparana et Saye avec l'appui financier de la coopération Luxembourgeoise à travers le PAFIP ; (ii) le centre de formation professionnelle de Missabougou a fait l'objet d'extension avec de nouvelles filières (Mécanique des engins à deux roues, Aviculture, Maraîchage, Electrification rurale et Pisciculture) et d'équipements pour les formations en électrification rurale et mécanique des engins à deux roues ; (iii) le centre de Badougou Djoliba a été équipé en matériels de maraîchage, de construction métallique et de mécanique auto.

Dans le cadre de l'apprentissage des jeunes (déscolarisés et non scolarisés), à travers les formations modulaires, qualifiantes et par apprentissage, 10 914 jeunes, dont 1980 filles, ont été formés et certifiés avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

La formation continue a porté sur : (i) la formation technique de trente-trois (33) formateurs des centres publics du MEFPJCC ; (ii) la formation de 503 maîtres artisans de la région de Ségou et du cercle de Yorosso en hygiène et sécurité dans le travail ; (iii) l'organisation de cinq (5) sessions de validation des acquis de l'expérience au profit des maîtres d'apprentissage de la région de Ségou et le cercle de Yorosso ; (iv) la validation des acquis de l'expérience de trois cent sept (307) maîtres artisans dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso.

Des conventions de partenariat ont été signées entre le FAFPA et les centres de formation. Dans le cadre de l'apprentissage de type dual, les jeunes du secteur informel se sont inscrits dans huit (08) filières de formation : coupe et couture, construction métallique, coiffure esthétique, électronique, climatisation froid, mécanique engins à deux roues, menuiserie bois et mécatronique.

Le FAFPA a signé des protocoles de collaboration avec des structures représentatives du secteur formel, au mois de novembre 2015. Il s'agit de : la Chambre des Mines du Mali (CMM), la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière du Mali (FNIHM), l'Organisation Patronale des Industriels (OPI) du Mali, l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM), le Syndicat National des Boulangers du Mali, l'Union des Professionnels du Secteur de l'Electricité (UOSELEC-MALI). A la suite de la publication de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt, le programme a enregistré l'inscription de 1467 jeunes repartis entre 73 centres recensés dans les filières des mines, des BTP, de la boulangerie, de l'industrie et de l'hôtellerie.

Dans le cadre de l'appui conseil aux entreprises et aux organisations professionnelles, le FAFPA a financé : (i) 275 projets et plans de formation des opérateurs économiques et groupement professionnel

pour un effectif de 9 149 agents ; (ii) 301 projets de formation des acteurs économiques du secteur artisanal/ rural et en apprentissage pour 12 966 actifs dont 8 365 femmes

L'accès à la formation professionnelle qualifiante, continue et par apprentissage a été amélioré à travers : (i) la mise en œuvre des projets PROCEJ et FIER; (ii) la fréquentation des organismes de formation par 8 494 femmes apprenantes.

Le PROCEJ a soutenu les instituts de formation professionnelle des secteurs public et privé : IFPI de Kayes (filiale domaine des mines), IFSAB de Banankabougou (filiale BTP), IFP de Ségou (filiale Agroalimentaire) et CFP de Missabougou (filiales BTP et agroalimentaire).

L'agence (APEJ) a formé cinquante (50) formateurs de futurs jeunes entrepreneurs. Elle a ensuite procédé à la formation (niveau 1 et 2) des jeunes sélectionnés à partir des 11 431 candidatures enregistrées suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 12 juillet 2015 à Kita.

Tableau 16 : Evolution des indicateurs de la formation professionnelle

<b>Indicateur</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)	4 531	5 345	8 103	10 914
Taux de progression de la formation professionnelle en termes de localités couvertes	10	10	24	60
Taux de formation des femmes	5	11,3	30,8	18,1
Taux de centres équipés	10	23,7	26	64
Taux d'augmentation de financement de la formation professionnelle	94	80	73	91

Source : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

Le tableau 16 montre que le nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle par secteur (primaire, secondaire, tertiaire) est de 10 914 en 2015 contre 8103 en 2014, soit un taux de 35% d'augmentation du nombre. Le taux de formation des femmes a régressé de 12,7 points de pourcentage en 2015. Le taux de centres de formation équipés est passé de 26% en 2014 à 64% en 2015.

La Direction Nationale de la formation Professionnelle a réalisé en 2015 la formation de 2 290 apprenants dans les différents centres privés du Mali, donc 1029 en type dual et 1261 en type modulaire.

Sur les 1029 apprenants en formation dual, 479 sont des femmes et 550 des hommes. La filière Coupe Couture Stylisme a le plus grand nombre des apprenants avec 365 dont 271 femmes et 94 hommes. Le plus faible nombre d'apprenants se trouve dans les filières de la bijouterie, de l'électronique et de l'électricité Auto avec respectivement 12, 11 et 7 apprenants.

Sur 1261 apprenants en formation modulaire, 589 sont des femmes et 672 des hommes. Comme dans la formation duale, le nombre d'apprenants en formation modulaire est le plus élevé avec 610 apprenants finalistes. Quel que soit le type de formation, les femmes n'ont pas suivi de formation en bijouterie. Par

contre, elles sont plus nombreuses dans les filières comme la Coupe couture, la Coupe Couture Stylisme et la Coiffure et esthétique.

Tableau 17 : Répartition des apprenants par région et par type de formation

Région	Formation Dual		Total dual	Formation modulaire		Total modulaire	Total
	Femme	Homme		Femmes	Homme		
Kayes	38	66	104	39	72	111	215
Koulikoro	38	71	109	44	83	127	236
Sikasso	93	84	177	103	100	203	380
Ségou	23	80	103	26	81	107	210
Mopti	55	164	219	67	173	240	459
Gao	8	11	19	9	50	59	78
Bamako	224	74	298	301	113	414	712
Total	479	550	1029	589	672	1261	2290

Source : Direction Nationale de la Formation Professionnelle 2015

NB : Les données de la région de Kidal manquent pour des raisons de sécurité.

Quel que soit le type de formation, Bamako a le plus grand nombre d'apprenants en 2015. A Bamako et Sikasso, le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes. Excepté Gao, toutes les autres régions dépassent la barre de 200 apprenants.

En 2015, l'INIFORP a réalisé dix sessions de formations réparties entre Bamako (7), Ségou (2) et Tombouctou (1). Ces formations ont touché 281 apprenants de la tranche d'âge 22 à 55 ans avec un niveau d'instruction minimum de la 8ème Année de l'enseignement fondamental. Ces formations ont été majoritairement financées par le FAFPA et certaines structures et associations ont été les bénéficiaires de ces formations. (Voir Annexe 6).

### 3. Marché du travail au Mali en 2015

Le marché du travail peut être défini comme un lieu "théorique" de rencontre entre l'offre et la demande de travail qui émane respectivement des individus et des entreprises. Ce marché est réglementé par le code du travail, les conventions collectives et le statut général de la fonction publique. Par exemple, le statut général des fonctionnaires définit les conditions de recrutement dans la fonction publique et le code du travail régit les relations de travail entre les travailleurs et les employeurs en ce qui concerne le secteur privé. Cette partie analyse la situation de l'emploi et du chômage, de l'intermédiation et des programmes d'aide à l'emploi.

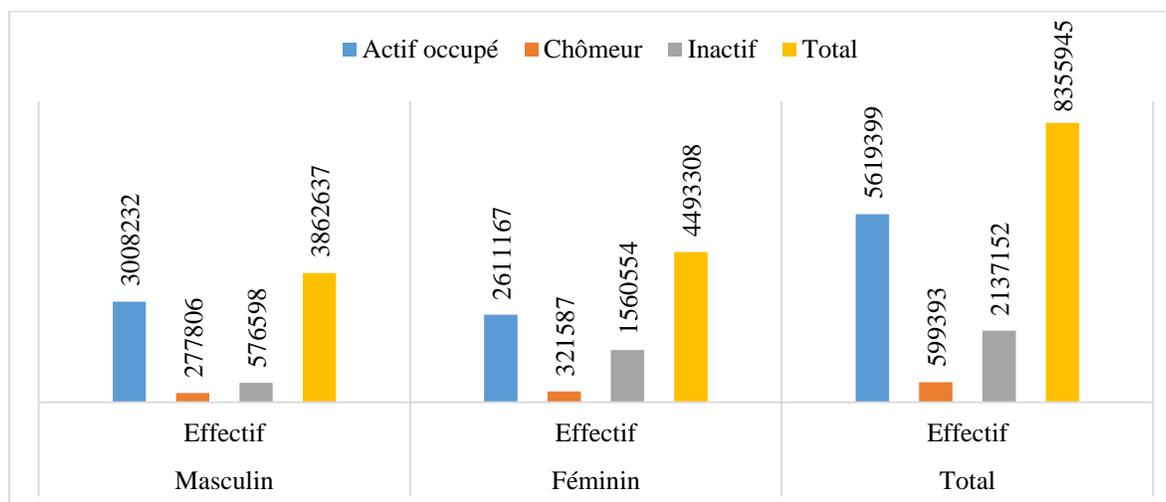
#### 3.1. Situation de l'emploi et du chômage

Les données sur l'emploi sont collectées depuis 2013 à partir du dispositif de l'Enquête Modulaire et Permanente (EMOP) auprès des ménages. Ces données sont collectées chaque année du 1er octobre au 31 décembre.

##### 3.1.1. Population active et taux d'activité

Nous entendons par population active la fraction de la population en âge de travailler (15 - 64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. En 2015, l'effectif de cette tranche est estimé à près de 6 millions de personnes représentant 34,9 % en 2015 contre 34,8% en 2014 de la population totale du pays (tous âges confondus). Cette catégorie est majoritairement composée des personnes exerçant au moins un emploi. Le nombre de chômeurs dans la sous-population des 15 -64 ans s'élevait à 599 393 en 2015 contre 492 310 personnes en 2014 (graphique 1).

Graphique 2: Répartition de la population de 15 - 64 ans suivant le statut dans l'activité



Source : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

Pour le taux d'actifs occupés et le taux d'activité, les informations souvent recueillies permettent d'élaborer séparément le taux brut d'activité calculé pour la population totale ; le taux d'activité

standardisé calculé pour la population de référence (ex. 15 ans et plus) ; et le taux net d'activité calculé pour la population de 15 à 64 ans. En 2015, comme en 2014, ce taux est estimé à 74,4% des individus de 15 à 64 ans (tableau 9).

Tableau 18 : Répartition du taux d'activité par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation et selon le sexe

Milieu de résidence	Homme	Femme	Total
Urbain	75,6	55,5	65,2
Bamako	74,1	58,6	66,2
Autres villes	77,3	51,9	64,1
Rural	88,8	68,7	77,8
<b>Groupe d'âge</b>			
15 - 24 ans	65	59	61,8
25 - 34 ans	97,4	71,2	82
35 - 54 ans	97,6	68	81,5
55 - 64 ans	92,9	65	79,2
<b>Niveau d'éducation</b>			
Aucun niveau	96,1	70,2	80,6
Primaire	69,9	51,1	61,6
Secondaire	68,8	58,9	65
Supérieur	87,3	67,7	82,4
<b>Total</b>	<b>85,1</b>	<b>65,3</b>	<b>74,4</b>

Source : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

Majoritaires au sein de la population, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail. Les pesanteurs sociales qui font d'elles les principales gardiennes du foyer semblent être à l'origine de cette absence. Le taux d'activité est nettement plus élevé chez les hommes, et ce, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Alors que plus huit hommes sur dix âgés de 15 à 64 ans sont actifs, moins de sept femmes sur dix sont présentes sur le marché du travail. Elles représentent 65,3% en 2015 sur le marché du travail.

### 3.1.2. Taux d'emploi informel

L'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement ou l'absence de protection sociale (emplois non protégés). L'emploi informel concerne à la fois le secteur moderne et le secteur informel.

Le taux d'emplois informels est défini comme le pourcentage des emplois informels par rapport à la population totale occupée. Il ressort du tableau que plus de neuf individus sur dix occupent un emploi informel (soit 96,4%). Quels que soient le milieu de résidence, le groupe d'âge ou le niveau d'éducation, le taux d'emploi informel des femmes est plus élevé que celui des hommes excepté quelques cas. On constate un taux très élevé d'emplois informels dans le milieu rural avec 97%.

Le taux d'emplois informels évolue selon le niveau d'éducation : plus le niveau d'éducation est élevé, moins le taux est bas (41,7% niveau supérieur) et moins le niveau d'éducation est bas, plus le taux est élevé (99,4% aucun niveau).

Tableau 19 : Répartition du taux d'emplois informels par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation et selon le sexe

<b>Milieu de résidence</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Urbain	87,6	93,5	90,1
Bamako	85	92	88
Autres villes	90,5	95,3	92,4
Rural	97,5	99,2	98,3
<b>Groupe d'âge</b>			
15 - 24 ans	99,1	99,2	99,2
25 - 34 ans	94,5	96,7	95,6
35 - 54 ans	92,2	97,3	94,5
55 - 64 ans	93,9	98,8	95,9
<b>Niveau d'éducation</b>			
Aucun niveau	99,4	99,7	99,5
Primaire	96,4	98,1	97
Secondaire	50,8	49,7	50,5
Supérieur	41,7	44,1	42,2
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>98</b>	<b>96,4</b>

Sources : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

### 3.1.3. *Emploi selon le secteur institutionnel*

Le marché du travail malien demeure dominé par l'emploi dans le secteur informel. En effet, plus de sept actifs occupés sur dix exercent dans ce secteur. Comparativement à l'année dernière, ce taux s'élève à 76,3% contre 70,7% en 2014. Plus de 8 sur 10 femmes actives occupées exercent dans le secteur informel.

Tableau 20 : Répartition des actifs occupés suivant le secteur institutionnel et le sexe (en %)

<b>Secteur institutionnel</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>
Secteur public	4,4	1,4	3
Entreprise privée formelle	6,2	3,2	4,9
Entreprise privée informelle	70,9	82,5	76,3
ONG, Organisations internationales, association	2	0,3	1,2
Employés de maison	16,4	12,5	14,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source EMOP 2015, ONEF, nos calculs

### 3.1.4. *Chômage*

Trois critères sont utilisés par le Bureau International du Travail (BIT) pour considérer un individu comme chômeur : (i) être sans emploi pendant la période de référence ; (ii) avoir entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence ; (iii) être prêt à travailler immédiatement si l'individu trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

En ne tenant pas compte du deuxième critère, on se trouve dans la situation d'un chômage élargi. En 2015, le taux de chômage élargi est estimé à 9,6 % de la population active. Ce taux a connu une hausse par rapport à 2014 qui était de 8,2 % (INSTAT, EMOP 2014). Ce taux a dépassé celui de 2010 qui était de 8,8 % (ANPE/DOEF, EPAM 2010).

Les jeunes de 15 - 24 ans et 25-34 ans sont les plus touchés par le chômage avec respectivement 22,5% et 9,8% et quel que soit le sexe. Le tableau 12 montre que la zone rurale est la moins touchée par le chômage avec 9% en dessous du taux national. Le taux de chômage évolue selon le niveau d'éducation avec 6,9% pour les « aucun niveau » et 18,7% pour ceux des supérieurs. Contrairement au taux d'emplois informels, le taux de chômage est très bas chez les moins instruits. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (11% de femmes contre 8,5% des hommes en 2015).

Tableau 21 : Répartition de la population au chômage par milieu de résidence, groupe d'âge, niveau d'éducation selon le sexe

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	69832	8,5	104216	16,1	174048	11,8
Bamako	36881	8,4	57353	15,9	94233	11,8
Autres villes	32951	8,5	46864	16,5	79815	11,8
Rural	207974	8,5	217371	9,5	425345	9,0
<b>Groupe d'âge</b>						
15 - 24 ans	176372	20,7	211559	24,2	387931	22,5
25 - 34 ans	92059	9,5	101373	10,1	193431	9,8
35 - 54 ans	2823	0,7	5190	1,6	8012	1,1
55 - 64 ans	6553	0,6	3466	0,5	10019	0,6
<b>Niveau d'éducation</b>						
Aucun niveau	144594	6,9	184718	8,1	329313	7,5
Primaire	99814	10,5	107364	19,5	207178	13,8
Secondaire	17314	11,4	23184	29,0	40498	17,5
Supérieur	16085	18,7	6320	28,4	22405	20,7
<b>Total</b>	<b>277806</b>	<b>8,5</b>	<b>321587</b>	<b>11,0</b>	<b>599393</b>	<b>9,6</b>

Source : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

### 3.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le sous-emploi existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de le faire ». Par rapport au temps de travail, le sous-emploi touche un neuvième des actifs occupés. Il est en légère baisse comparativement en 2014, qui était d'un dixième des actifs occupés. Cette baisse est due à la chute du taux de sous-emploi des femmes, qui a chuté de 17,9% en 2014 à 15,4% en 2015. Cette incidence reste particulièrement plus élevée comparativement à celle des hommes qui est de 3,4 %.

Tableau 22 : Répartition du taux de sous-emploi selon le groupe d'âge et le sexe

Classe d'âge de travail	Homme	Femme	Total
15 - 24 ans	3,2	13,2	8,1
25 - 35 ans	2,7	16,2	9,6
36 - 40 ans	2,7	13,8	7,7
41 - 64 ans	4,3	17,1	9,5
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>15,4</b>	<b>9,0</b>

Source : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

### 3.1.6. Inactivité

Les inactives, c'est-à-dire les personnes qui ne participent pas au marché du travail pour une raison ou une autre, sont estimées à plus de deux millions de personnes de 15 - 64 ans. Cette catégorie de la population est essentiellement féminine et vit majoritairement en milieu rural. En effet, près d'un quart des inactives sont des femmes pendant que près de six sur dix résident en milieu rural.

En 2015, deux millions cent trente-sept mille cent cinquante-deux (2 137 152) Maliens âgés de 15 à 64 ans, étaient inactifs, c'est-à-dire sans emploi et ne cherchant pas de travail, soit un taux de 25,6%. En d'autres termes, une personne sur quatre en âge de travailler était considérée comme inactive. Il s'agit essentiellement des femmes et des ruraux avec respectivement 73% et 63,2% de la population totale des inactives.

Tableau 23 : Répartition (%) de la population de 15 - 64 ans inactive selon les raisons d'inactivité par sexe et zone de résidence

	Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Raisons d'inactivité					Total
			Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	
<b>Sexe</b>								
Homme	38,0	57,7	34,1	0,0	0,0	41,4	21,3	27,0
Femme	62,0	42,3	65,9	100	100	58,6	78,7	73,0
<b>Zone de résidence</b>								
Bamako	7,9	28,7	15,3	43,8	13,6	0,0	13,0	19,1
Autre urbain	14,2	22,6	16,3	23,6	14,8	50,1	12,3	17,7
Rural	77,9	48,7	68,4	32,6	71,6	49,9	74,7	63,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : EMOP 2015, ONEF, nos calculs

## 3.2. Intermédiation

L'intermédiation qui consiste à mettre en contact les demandeurs et les offreurs d'emplois est assurée par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et les Bureaux privés de placement. Cette section présente les demandes et les offres d'emplois ainsi que les placements enregistrés par ces différentes structures spécialisées dans l'intermédiation.

### 3.2.1. Demandes d'emplois

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, 2015, 25 853 demandes d'emplois ont été enregistrées par les services d'intermédiation sur toute l'étendue du territoire. Les bureaux de placement payant ont enregistré plus de trois demandes sur quatre alors que le service public de l'emploi a été faiblement fréquenté (moins d'une demande sur quatre).

Tableau 24 : Répartition des demandes d'emplois enregistrées par structure et selon le sexe

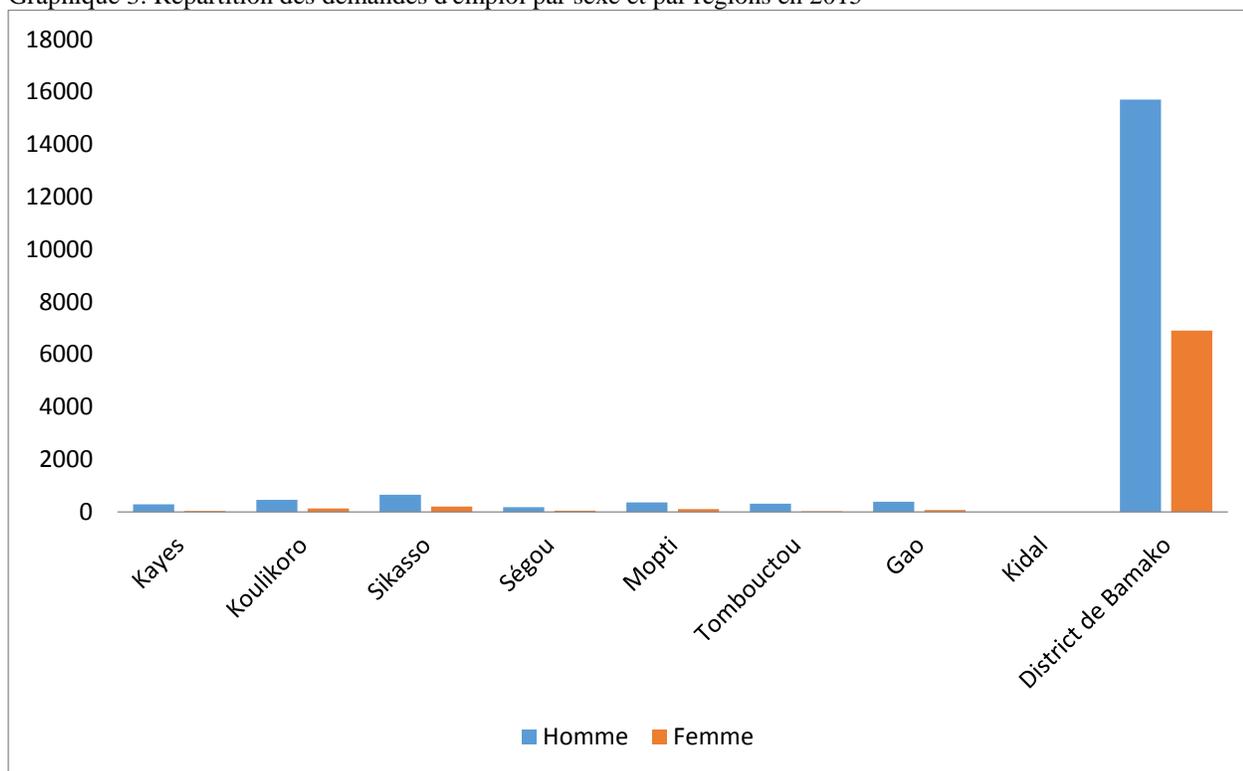
Structure	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANPE	4 745	25,87	1 622	21,59	6 367	24,63
BPP/ETT	13 594	74,13	5 892	78,41	19 486	75,37
<b>Total</b>	<b>18 339</b>	<b>100</b>	<b>7 514</b>	<b>100</b>	<b>25 853</b>	<b>100</b>

Source : ANPE /Département de la Planification et de la Statistique 2015

En 2015, l'effectif des chômeurs, c'est-à-dire les individus sans emploi et disponibles pour travailler, est estimé à 599 393 personnes, soit 9,6 % de la population active. Au cours de la même année, les demandes d'emplois enregistrées au niveau de l'ANPE et les Bureaux privés de placement sont évaluées à 25 853 personnes contre 16 159 en 2014.

La répartition géographique, dans le graphique ci-après, montre que le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de demandes avec 22 613, soit 87,5% de l'ensemble des demandes d'emplois. Le plus faible nombre a été enregistré au niveau de la région de Ségou avec seulement 233 demandes (soit 0,9%). La majorité des demandes enregistrées dans le district de Bamako est faite par les hommes.

Graphique 3: Répartition des demandes d'emploi par sexe et par régions en 2015



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

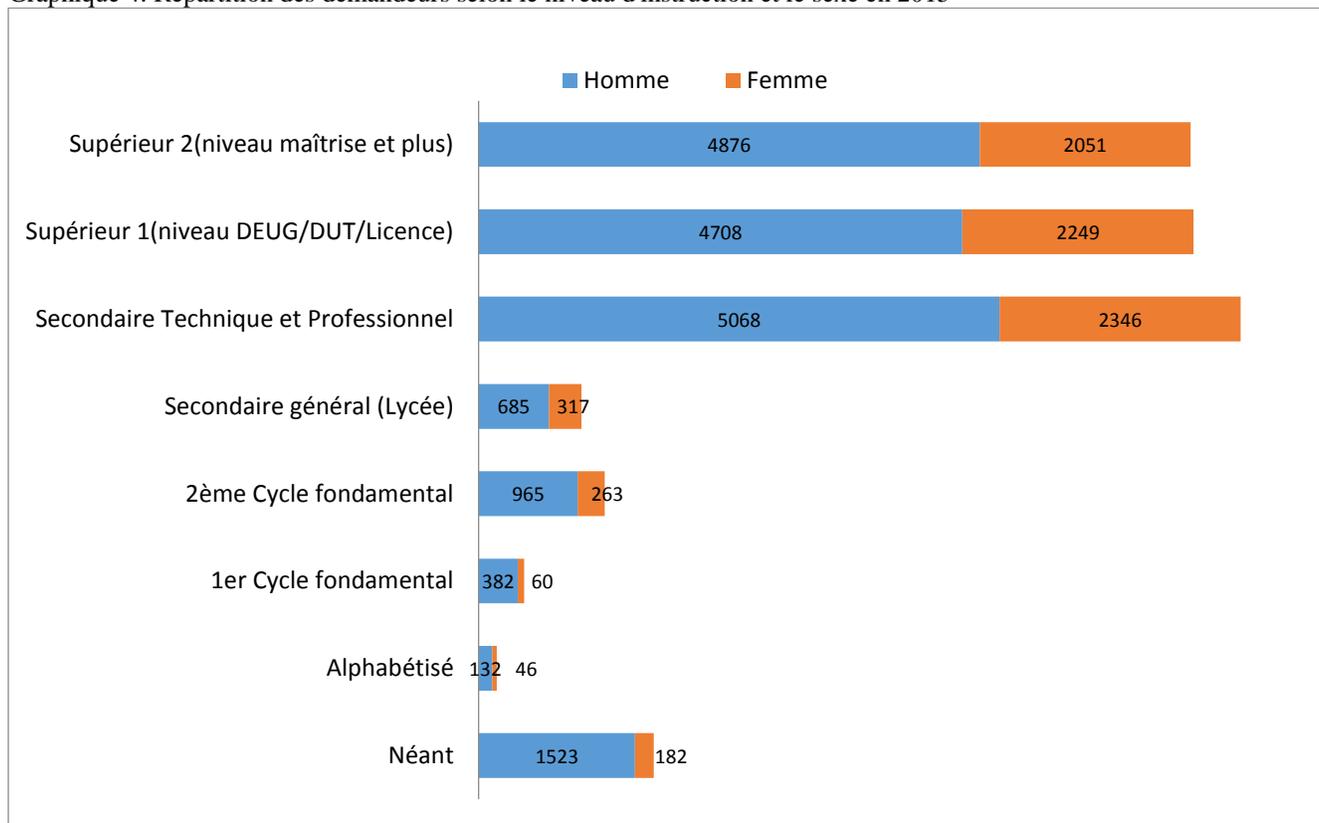
Environ neuf demandes sur dix sont enregistrées dans la capitale malienne. Elles ne dépassent guère 3 % à l'exception de la région de Sikasso où elles atteignent 3,3 %. Si la crise dans le septentrion permet de comprendre l'absence d'enregistrement à Kidal, la faiblesse des demandes enregistrées (moins de 500) dans les régions comme Kayes, Ségou et Mopti, où l'activité économique est relativement plus importante, est révélatrice de la fermeture du marché du travail au niveau régional.

Bien que majoritaires dans la population totale, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail. Elles ne représentent que 3 sur 10 des demandes d'emplois enregistrées dans les différents services de l'ANPE.

La distribution des demandes d'emplois enregistrées augmente en fonction du niveau d'instruction (graphique 3). Près de la moitié des demandeurs ont atteint le niveau supérieur et environ un tiers, le

niveau secondaire ; pendant que moins d'un dixième est sans niveau d'instruction. Tout se passe comme si le marché du travail ouvert est réservé aux personnes instruites. S'agit-il d'une insuffisance d'informations pour les personnes sans niveau d'instruction ? Ou celles-ci préfèrent elles plutôt exercer dans le secteur informel ou passer par d'autres voies (parents, amis, connaissances) pour accéder aux emplois qui n'exigent pas un niveau d'instruction ?

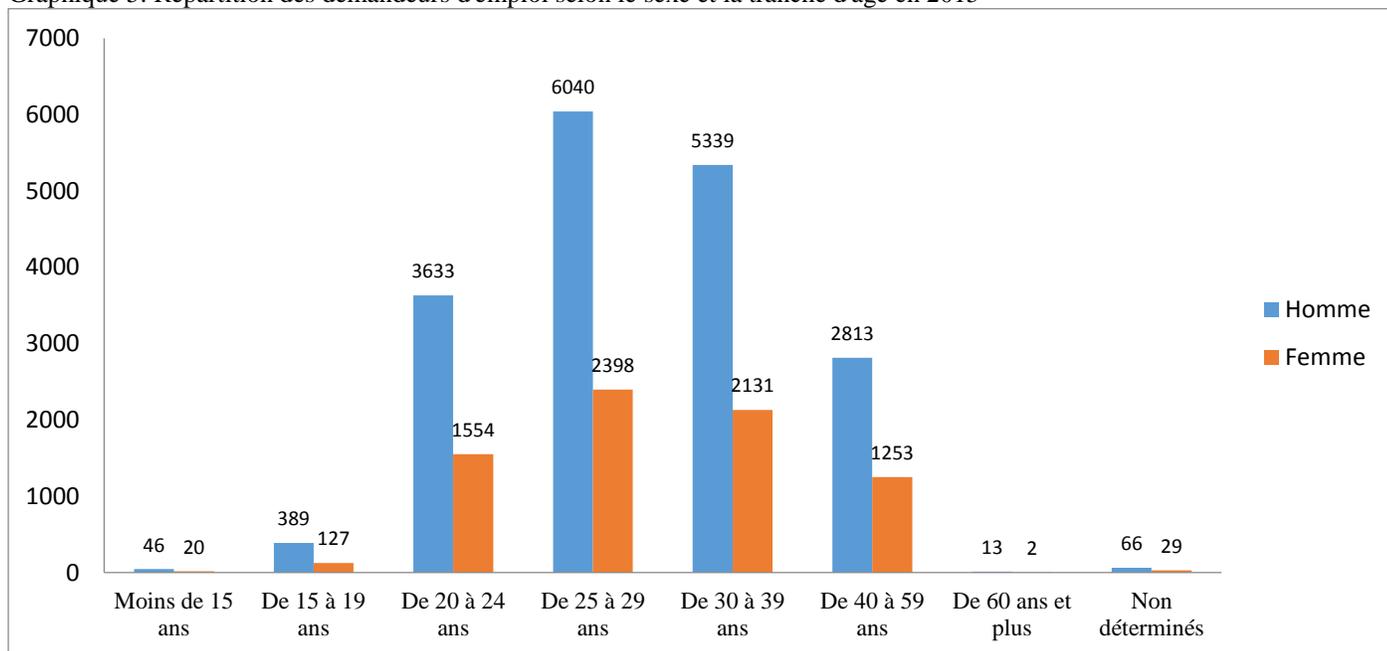
Graphique 4: Répartition des demandeurs selon le niveau d'instruction et le sexe en 2015



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Quel que soit le niveau d'instruction, les demandes enregistrées émanent essentiellement des hommes (graphique 3). La proportion de femmes parmi les demandeurs ayant les niveaux d'études secondaire, technique et professionnel, supérieur 1(DEUG/DUT/licence) et supérieur 2 (Maîtrise et plus) est élevée. Elle représente respectivement 31% et 32% de ces diplômés demandeurs.

Graphique 5: Répartition des demandeurs d'emploi selon le sexe et la tranche d'âge en 2015



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Les jeunes âgés de 15 à 39 ans sont les plus nombreux sur le marché du travail ouvert, soit 83,9% (graphique 4). En 2015, huit demandes sur dix enregistrées concernent les jeunes de la tranche d'âge de 20 à 39 ans. Les jeunes de 25 à 29 ans représentent plus d'un tiers des demandes enregistrées. La distribution des demandes suivant l'âge ne varie pas significativement qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Au cours de la même période, 516 demandes enregistrées (soit 2,0 %) concernaient les jeunes de 15 à 19 ans dont trois quarts sont des garçons.

Le marché du travail malien se caractérise par une certaine diversité lorsqu'on regarde la typologie des métiers demandés (tableau 15). On y trouve aussi bien des métiers hautement qualifiés que des métiers moins exigeants en termes de qualification. Cependant, on note une prédominance de demandes relatives aux métiers de la gestion administrative et financière et des métiers juridiques qui occupent plus de la moitié des demandes enregistrées. Cette prépondérance n'est guère surprenante lorsqu'on regarde la structure de l'enseignement au Mali marquée par une forte affluence vers les filières de gestion administrative et financière et les filières de droit.

Tableau 25 : Répartition en (%) des demandes suivant le type de métiers

Métiers demandés	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
Métiers de l'agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture	324	1,8	12	0,2	336	1,3
Métiers du bâtiment et des travaux publics	1421	7,7	260	3,5	1681	6,5
Métiers de la production industrielle	679	3,7	86	1,1	765	3,0
Métiers de la maintenance et de la réparation	251	1,4	17	0,2	268	1,0
Métiers des transports et de la logistique	1001	5,5	52	0,7	1053	4,1
Métiers de la gestion administrative et financière	5575	30,4	1825	24,3	7400	28,6
Métiers juridiques	5034	27,4	2770	36,9	7804	30,2
Métiers du commerce	399	2,2	299	4,0	698	2,7
Métiers de la création artisanale	24	0,1	12	0,2	36	0,1
Métiers de boucher, de l'hôtellerie et de la restauration	91	0,5	65	0,9	156	0,6
Métiers de l'éducation et de l'enseignement	988	5,4	614	8,2	1602	6,2
Métiers de la culture et de la communication	616	3,4	481	6,4	1097	4,2
Métiers de la santé	1110	6,1	794	10,6	1904	7,4
Métiers des services aux ménages et aux personnes	825	4,5	227	3,0	1052	4,1
Métiers des cultes	1	0,0	0	0,0	1	0,0
<b>Total</b>	<b>18339</b>	<b>100</b>	<b>7514</b>	<b>100</b>	<b>25853</b>	<b>100</b>

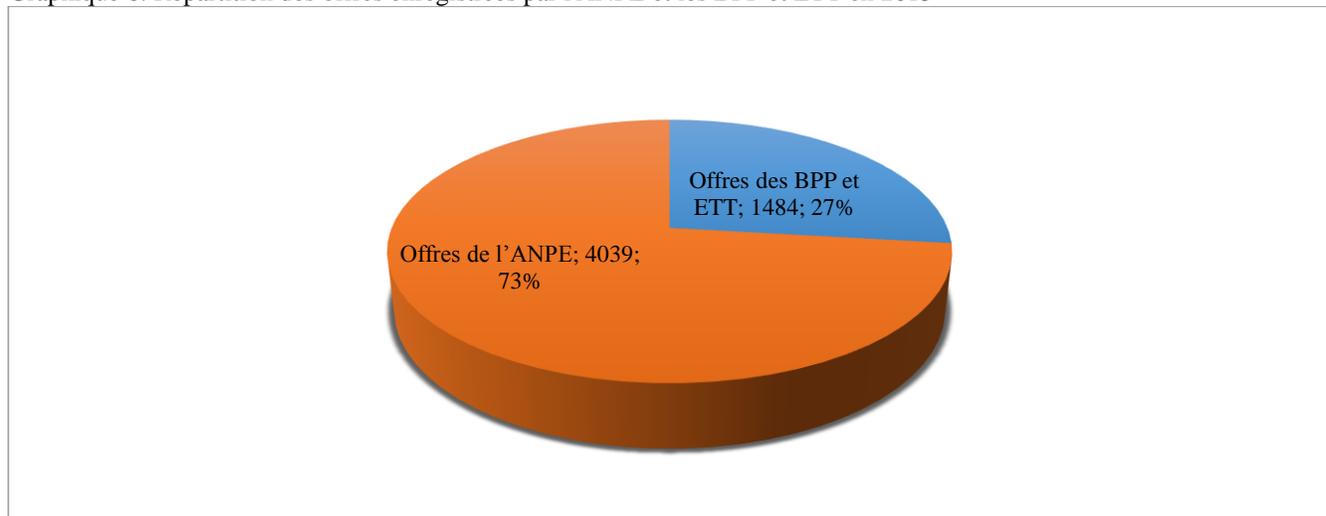
Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

En définitive, les données recueillies auprès de l'ANPE révèlent que les enregistrements des demandes d'emplois proviennent essentiellement des jeunes hommes sans emploi ayant atteint un certain niveau d'instruction et habitant dans la capitale. Ces demandes sont majoritairement orientées vers le secteur tertiaire, en particulier la gestion administrative et financière, le service juridique et le commerce.

### 3.2.2. Offres d'emplois

Les offres d'emplois émanent des entreprises ou organisations. En général, elle comprend les compétences attendues du candidat, la description du poste à pourvoir et le type de contrat proposé. Dans le cadre d'un marché du travail ouvert, les offres d'emplois sont enregistrées au niveau des structures spécialisées comme l'ANPE et d'autres bureaux privés au Mali.

Graphique 6: Répartition des offres enregistrées par l'ANPE et les BPP et ETT en 2015

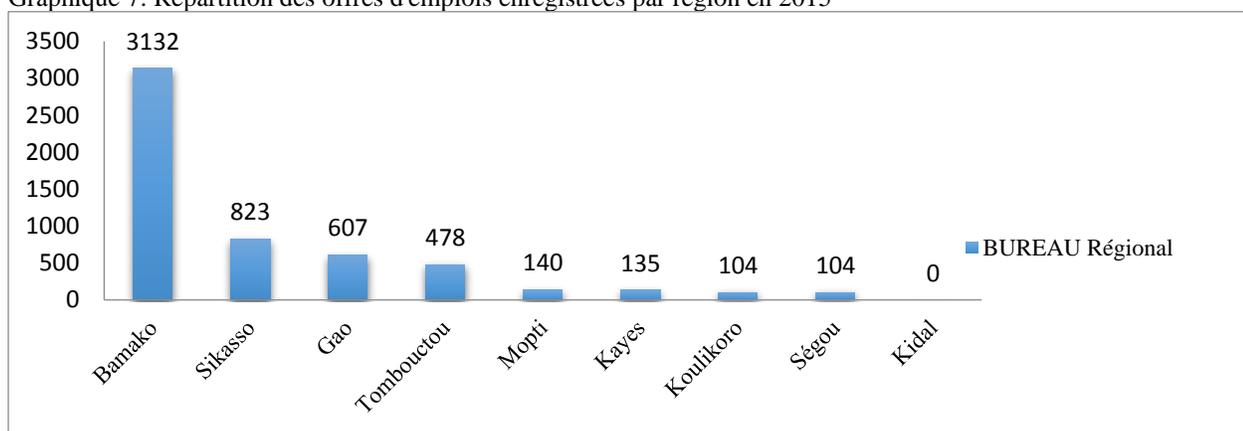


Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Contrairement aux demandes d'emplois enregistrées, les offres enregistrées par l'ANPE sont plus élevées que celles enregistrées par les Bureaux de Placement Privé et ETT (Entreprise Travail Temporaire). Seulement un peu plus d'un quart des offres d'emplois ont été enregistrées par les bureaux privés et les ETT (graphique 5).

Selon la région, la majorité des offres (56,7%) est enregistrée à Bamako comme pour les demandes (87,5%) en 2015. En dehors de Bamako, la région de Sikasso (14,9%) est la plus grande pourvoyeuse d'offre d'emplois. Elle est suivie de celles de Gao (11%) et de Tombouctou (8,7%). Le niveau de l'activité économique à Sikasso avec la présence d'unités industrielles et l'importance de la production agricole, en particulier du coton, serait à l'origine des offres d'emplois dans cette région. Cependant, la présence de la MINUSMA serait l'une des principales sources de création d'emplois dans les régions de Gao et de Tombouctou dont le tissu économique se remet doucement des impacts de la crise.

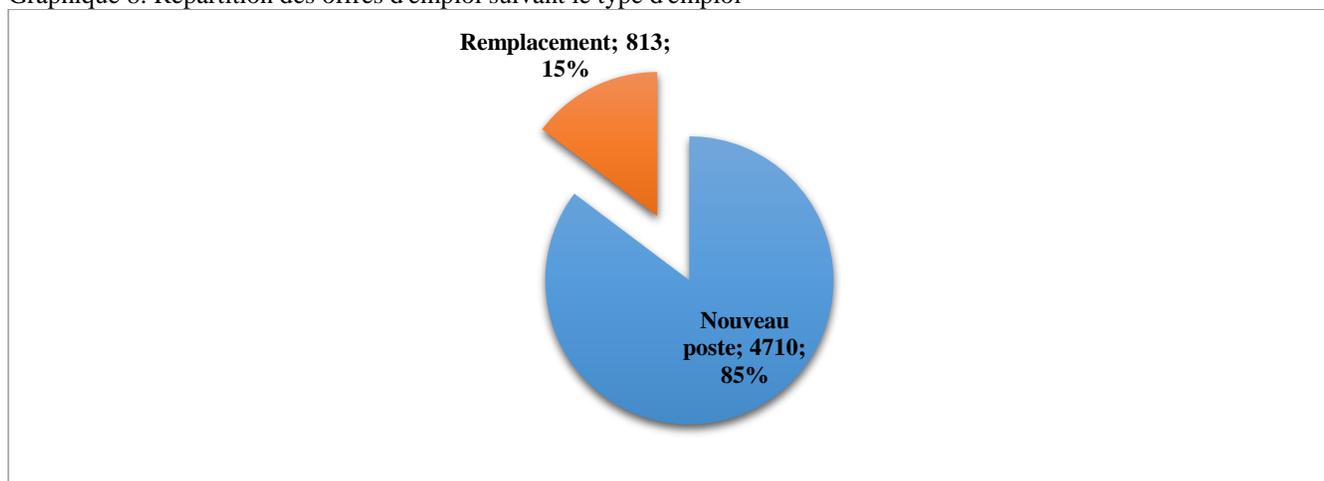
Graphique 7: Répartition des offres d'emplois enregistrées par région en 2015



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

En 2015, l'ensemble de ces structures a enregistré 5 523 offres d'emplois contre 6 400 offres d'emplois en 2014, constituées essentiellement de 4 710 nouveaux postes contre 6 048 nouveaux postes en 2014. Ce qui montre une baisse des offres d'emplois enregistrées de 13,7% en 2015.

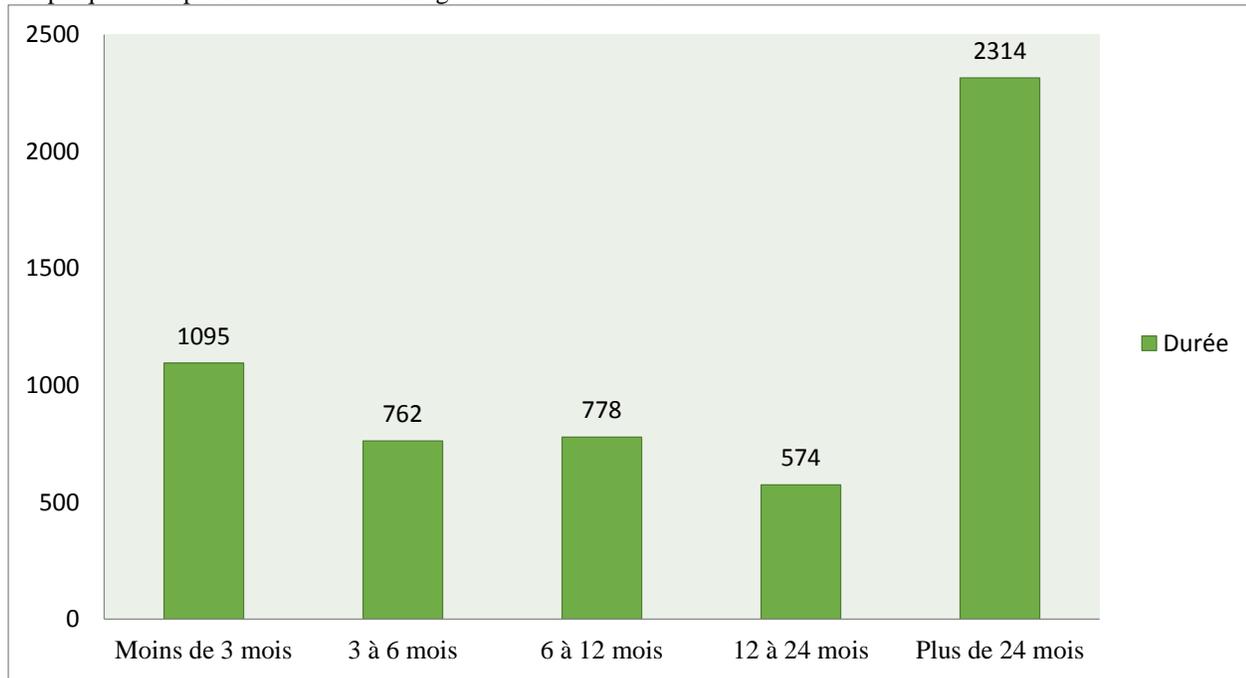
Graphique 8: Répartition des offres d'emploi suivant le type d'emploi



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Le 1/5 des contrats proposés a une durée de moins de trois mois et les 2/5 de ces contrats ont une durée de plus de 2 ans.

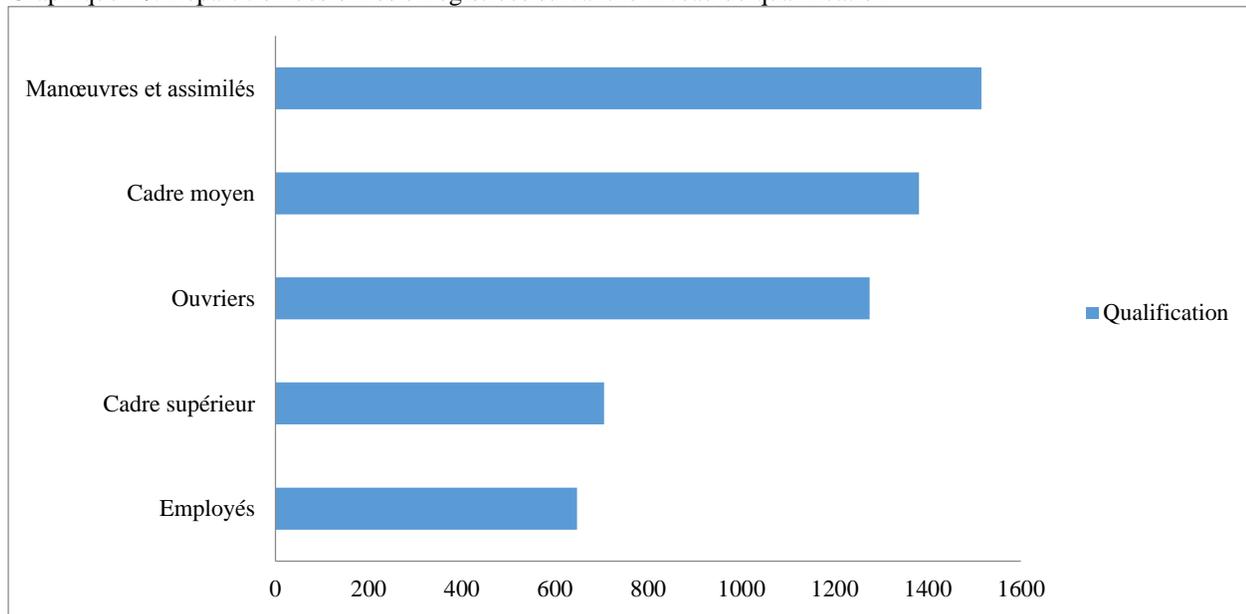
Graphique 9: Répartition des offres enregistrées suivant la durée



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Alors que les demandes d'emplois proviennent essentiellement des personnes ayant un niveau d'instruction élevé qui correspond aux cadres moyens et supérieurs, les offres concernent majoritairement les manœuvres, les ouvriers et les cadres moyens.

Graphique 10: Répartition des offres enregistrées suivant le niveau de qualification



Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

En 2015, ces trois catégories socioprofessionnelles représentaient 75,5% contre 60,0 % en 2014 des offres enregistrées par l'ANPE et les différents bureaux de placement privés au Mali. Ceci confirme le problème de l'inadéquation entre formation et emploi toujours évoqué dans les discours politiques.

Tableau 26 : Répartition en (%) des offres d'emploi suivant le type de métiers

Type de métiers	Nombre	%
Métiers de l'Agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture	316	5,72
Métiers du Bâtiment et des travaux publics	1326	24,01
Métiers de la production industrielle	763	13,81
Métiers de la maintenance et de la réparation	175	3,17
Métiers des transports et de la logistique	410	7,42
Métiers de la gestion administrative et financière	517	9,36
Métiers juridiques	23	0,42
Métiers du Commerce	368	6,66
Métiers de la création artisanale	10	0,18
Métiers de l'hôtellerie et de la restauration	138	2,50
Métiers de l'enseignement	282	5,11
Métiers de la culture et de la communication	98	1,77
Métiers de la santé et de l'action sociale	664	12,02
Métiers des services aux ménages et personnes	433	7,84
<b>Total</b>	<b>5523</b>	<b>100</b>

Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

L'acuité de ce problème est davantage mise en exergue lorsque l'on s'intéresse aux métiers pour lesquels les emplois sont offerts. Moins d'un tiers des offres concernent les métiers de la gestion administrative et financière, du service juridique et du commerce qui représentent la moitié des demandes enregistrées au cours de la même période. De façon générale, les offres sont très diversifiées et concernent l'ensemble des branches de l'activité socioéconomique et culturelle. On note cependant une prédominance des métiers comme les services aux ménages et aux personnes, la gestion administrative et financière, le commerce et la production industrielle.

En définitive, on note que les offres d'emplois enregistrées au niveau de l'ANPE et des bureaux privés de placement sont loin d'être négligeables dans un pays où le marché du travail est moins ouvert. Elles montrent une vitalité du secteur privé à créer des emplois particulièrement pour les ouvriers, les employés et les manœuvres dans toutes les branches de l'activité économique du pays.

### 3.2.3. *Placements*

Il n'existe pas de remède unique au chômage. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, dont la croissance économique et la bonne gouvernance. Mais, quoi qu'il en soit, il faut aussi une intermédiation efficace sur le marché du travail, qui permet de mettre à la disposition des employeurs les demandeurs d'emplois en fonction des qualifications, niveaux d'études et compétences requis pour occuper le poste.

En 2015, les structures chargées de l'intermédiation ont pu placer 2 345 personnes sur 25 853 demandes enregistrées, soit 9,1%. Cette proportion était à 21,1% en 2014. Seulement, 42,5% des offres

ont trouvé preneurs sur le marché du travail. Des études doivent être faites afin de comprendre les raisons qui font que plus de 57% des offres d'emplois faites par les entreprises n'ont pas été satisfaites.

On constate aussi que le nombre de personnes placées en 2015 a connu une nette baisse par rapport à 2014, soit 31%. Le tableau 18 fait ressortir que les offres enregistrées par l'ANPE ont trouvé moins de preneurs, seulement 26,07% ont été satisfaites. Par contre, les Bureaux privés de placement ont pu satisfaire 87% des offres enregistrées.

Tableau 27 : Récapitulatif des demandes, offres et placements enregistrés par structure

Structure	Demande	Offre	Placement	Taux de satisfaction des offres (%)
ANPE	6367	4039	1053	26,07
BPP/ETT	19 486	1484	1292	87,06
Total	25853	5523	2345	42,46

Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

Les opportunités d'emplois sont importantes dans les métiers de l'Agriculture, de la production industrielle, des BTP, de l'hôtellerie. L'écart entre les demandes d'emplois et les offres enregistrées demeure faible. Par ailleurs, il faut signaler que le taux de satisfaction des offres dans les trois premiers métiers reste faible, surtout pour les métiers des BTP et de la production industrielle. Il semble avoir une inadéquation entre les qualifications recherchées par les entreprises et les compétences disponibles sur le marché du travail. Une étude plus approfondie permettrait certes de mieux cerner le problème.

Malgré la forte demande dans les métiers de l'éducation, le taux de satisfaction des offres est très faible (12%), laissant apparaître un paradoxe à ce niveau. Le même constat se dégage au niveau des métiers de la santé et ceux des services au ménage et aux personnes.

Tableau 28 : Récapitulatif des demandes, offres et placements effectués en 2015

Type de métiers	Demande	Offre	Placement	Ratio O/D	Taux
Métiers de l'agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture	336	316	218	94%	69%
Métiers du bâtiment et des travaux publics	1681	1326	477	79%	36%
Métiers de la production industrielle	765	763	206	100%	27%
Métiers de la maintenance et de la réparation	268	175	130	65%	74%
Métiers des transports et de la logistique	1053	410	125	39%	30%
Métiers de la gestion administrative et financière	7400	517	291	7%	56%
Métiers juridiques	7804	23	34	0%	148%
Métiers du commerce	698	368	207	53%	56%
Métiers de la création artisanale	36	10	4	28%	40%
Métiers de boucher, de l'hôtellerie et de la restauration	156	138	177	88%	128%
Métiers de l'éducation et de l'enseignement	1602	282	34	18%	12%
Métiers de la culture et de la communication	1097	98	32	9%	33%
Métiers de la santé	1904	664	242	35%	36%
Métiers des services aux ménages et aux personnes	1052	433	168	41%	39%
Métiers des cultes	1	0	0	-	-
<b>Total</b>	<b>25853</b>	<b>5523</b>	<b>2345</b>	<b>21%</b>	<b>42%</b>

Source : ANPE/Département de la Planification et de la Statistique 2015, ONEF, nos calculs

### 3.3. Créations d'emplois

Les statistiques sur les créations d'emplois sont produites trimestriellement par la Direction Nationale de l'Emploi depuis 2013. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de création de 200 000 emplois d'ici à 2018.

Tableau 29 : Répartition des emplois créés en 2015 par secteur et par sexe

Emplois/Secteurs	Hommes		Femmes		Non précisé		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Emplois publics	25583	75,09	3674	10,78	4814	14,13	34071	57,78
Emplois privés	20108	80,77	4788	19,23	-	-	24896	42,22
<b>Total</b>	<b>45691</b>	<b>77,49</b>	<b>8462</b>	<b>14,35</b>	<b>4814</b>	<b>8,16</b>	<b>58967</b>	<b>100</b>

Source : Direction Nationale de l'Emploi, Rapport d'activités 2015

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, 58 967 emplois ont été créés dans le secteur formel contre 32 618 en 2014. Ils se répartissent entre 24 896 emplois privés (soit 42,22%) et 34 071 emplois publics (soit 57,78%). Les emplois occupés par les hommes représentent 45 691 (soit 77,49%) de l'ensemble contre 8 462 (soit 14,35%) pour les femmes et 4 814 (soit 8,16%) pour les non précisés.

Tableau 30 : Répartition des emplois selon le type de contrat et la branche d'activité

Branches d'activités	CDD			CDI			Total général
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Agriculture-Pêche	19	104	123	18	69	87	210
Industrie Extractive	38	170	208	43	709	752	960
Industrie manufacturière	14	123	137	10	102	112	249
Electricité-Eau	7	64	71	18	98	116	187
BTP	17	358	375	2	96	98	473
Commerce restaurant hôtel	45	190	235	48	96	144	379
Transport-Entrepôt Communication	52	211	263	28	187	215	478
Banque, Assurance aff. Immob., Services fournis aux entreprises	456	1867	2323	305	1258	1563	3886
Services fournis aux Collectivités, Services sociaux, Service Personnel	2367	9086	11453	1169	4483	5652	17105
Activités mal désignées	6	50	56	9	30	39	95
<b>Total général</b>	<b>3021</b>	<b>12223</b>	<b>15244</b>	<b>1650</b>	<b>7128</b>	<b>8778</b>	<b>24 022</b>

Source : Direction Nationale de l'Emploi, Rapport d'activités 2015

Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Le secteur des services fournis aux collectivités, des services sociaux et des services personnels a créé 71,2% des emplois contre 63,6% des emplois en 2014. Ce secteur est suivi par celui des services bancaires, des assurances, des affaires immobilières et les services fournis aux entreprises qui ont enregistré 3 886 (soit 16,2%) de créations d'emplois. La branche électricité/eau a enregistré le plus bas nombre d'emplois avec 187, soit 0,78% de l'ensemble.

Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes en 2015, l'APEJ a inscrit et placé des jeunes en stage de formation professionnelle dans les Services Publics, Parapublics, les Organisations Consulaires et Faïtières et les ONG.

Tableau 31 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe

Région	Effectif			Pourcentage		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Kayes	362	373	735	49,3	50,7	2,8
Koulikoro	1 210	1 488	2 698	44,8	55,2	10,2
Sikasso	920	972	1 892	48,6	51,4	7,2
Ségou	786	735	1 521	51,7	48,3	5,8
Mopti	395	530	925	42,7	57,3	3,5
Tombouctou	126	169	295	42,7	57,3	1,1
Gao	110	184	294	37,4	62,6	1,1
Kidal	17	39	56	30,4	69,6	0,2
District de Bamako	7 881	10 143	18 024	43,7	56,3	68,2
<b>Total</b>	<b>11 807</b>	<b>14 633</b>	<b>26 440</b>	<b>44,7</b>	<b>55,3</b>	<b>100</b>

Source : Rapport APEJ 2015

L'analyse du tableau 31 montre qu'au total, 26 440 jeunes se sont inscrits pour bénéficier du stage de formation professionnelle en 2015. Ces jeunes inscrits sont répartis en 11 807 femmes, soit 44,7%, contre 14 633 hommes, soit 55,3%. Par région, le District de Bamako représente 68,2% du total et les autres se partagent les 31,8% restants des inscrits.

Tableau 32 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et par sexe

Région	Effectif			Pourcentage		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
District de Bamako	1 985	1 562	3 547	56	44	68,6
Kayes	136	91	227	59,9	40,1	4,4
Koulikoro	209	235	444	47,1	52,9	8,6
Sikasso	161	118	279	57,7	42,3	5,4
Ségou	166	118	284	58,5	41,5	5,5
Mopti	106	98	204	52	48	3,9
Tombouctou	42	39	81	51,9	48,1	1,6
Gao	41	37	78	52,6	47,4	1,5
Kidal	11	15	26	42,3	57,7	0,5
<b>Total</b>	<b>2 857</b>	<b>2 313</b>	<b>5 170</b>	<b>55,3</b>	<b>44,7</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Le tableau 32 montre qu'au total 5 170 jeunes ont été sélectionnés et placés auprès des Services Publics, Parapublics, des Organisations Consulaires et Faîtières et des ONG, pour effectuer les stages, avec 55,3% des femmes contre 44,7% d'hommes. Une part importante (68,6%) des jeunes sélectionnés sont de Bamako et les autres régions se partagent les 31,4% restants.

Dans le cadre du renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes, des demandes de formation ont été enregistrées en CREE/GERME et autres modules adaptés puis en entrepreneuriat des jeunes non ou faiblement scolarisés ; des formations ont été réalisées en entrepreneuriat de niveaux I et II dans le cadre de la mise en œuvre du volet PROCEJ confié à l'APEJ (tableau 26).

Tableau 33 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules

Région	CREE	GERME	Autres modules	Total	%
Bamako	86	46	298	430	13,2
Kayes	140	80	378	598	18,3
Koulikoro	200	120	300	620	19,0
Sikasso	80	80	0	160	4,9
Ségou	120	40	0	160	4,9
Mopti	118	41	315	474	14,5
Gao	170	0	210	380	11,6
Tombouctou	117	0	0	117	3,6
Kidal	120	80	127	327	10,0
Total	1 151	487	1 628	3 266	100
<b>Pourcentage</b>	<b>35,24%</b>	<b>14,91%</b>	<b>49,85%</b>	<b>100%</b>	

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Le tableau 33 donne au total 3 266 demandes de formation. Ces demandes provenant des jeunes entrepreneurs potentiels des régions ont été enregistrées dont 1 151 en CREE, soit 35,2 % ; 487 en GERME, soit 14,9% ; et 1 628 en d'autres modules, soit 49,9%. Les plus fortes demandes de formation ont été relevées dans les régions de Kayes et de Koulikoro.

L'observation du tableau 33 indique le nombre élevé de sollicitation pour la formation en d'autres modules, notamment en TRIE, au niveau de toutes les régions, excepté celles de Tombouctou, Gao et Kidal où les jeunes n'ont pas manifesté de besoins. Ceci s'explique par l'engouement qu'ont les jeunes sortis des différents programmes de Stage de Formation Professionnelle.

Tableau 34 : Répartition des candidatures reçues pour les formations du PROCEJ par sexe et par région

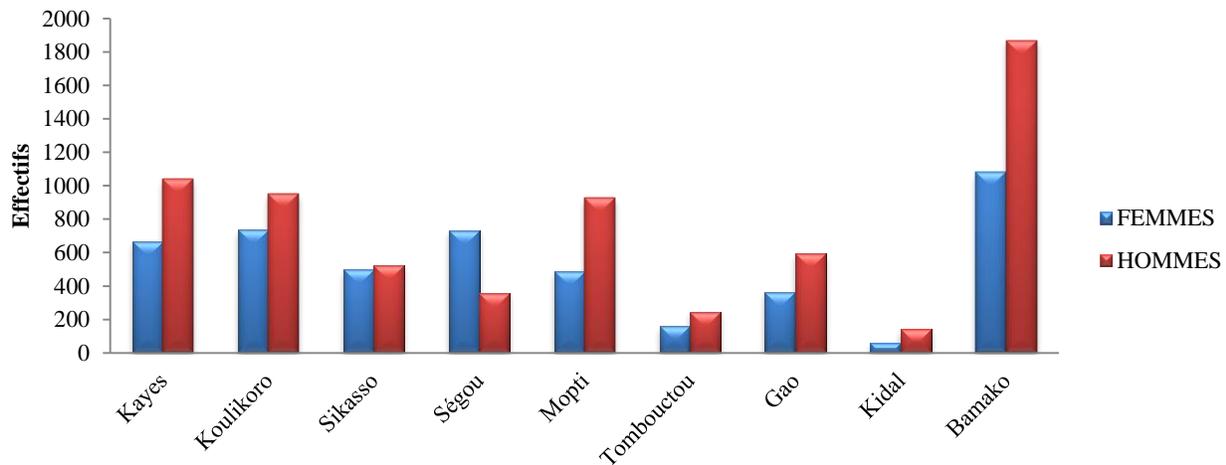
Région	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	669	39,1	1 041	60,8	1 710	15
Koulikoro	735	43,7	949	56,4	1 684	14,7
Sikasso	497	48,6	526	51,4	1 023	9
Ségou	732	67,2	358	32,8	1 090	9,5
Mopti	490	34,6	926	65,4	1 416	12,4
Tombouctou	161	39,7	245	60,3	406	3,6
Gao	360	37,8	592	62,2	952	8,3
Kidal	61	30,2	141	69,8	202	1,8
Bamako	1 080	36,6	1 868	63,4	2 948	25,8
<b>Total</b>	<b>4 785</b>	<b>41,7</b>	<b>6 646</b>	<b>58,1</b>	<b>11 431</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Dans les huit (08) régions du pays et dans le District de Bamako, les jeunes ont postulé pour les activités du PROCEJ comme le révèle bien le tableau ci-dessus. Les candidatures sont inégalement réparties entre les différentes régions. Cette situation est illustrée par le graphique 10.

Le graphique 10 montre la prédominance des candidatures masculines qui s'élèvent à 6 646, soit 58,1%, sur celles féminines qui se chiffrent à 4 785, soit 41,9%. Dans toutes les régions, les candidatures masculines excèdent celles des femmes exceptées la région de Ségou où les femmes dominent.

Graphique 11: Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par région et sexe



Source : Rapport annuel APEJ 2015

Tableau 35 : Répartition des jeunes sélectionnés et formés par cohorte et par région

Régions	Effectif cohorte			Pourcentage cohorte		
	1ère	2ème	Total	1ère	2ème	Total
Kayes	189	189	378	50	50	18
Koulikoro	126	210	336	38	63	16
Sikasso	126	105	231	55	45	11
Ségou	105	126	231	45	55	11
Mopti	147	168	315	47	53	15
Tombouctou	42	42	84	50	50	4
Gao	105	105	210	50	50	10
Kidal	21	21	42	50	50	2
Bamako	154	119	273	56	44	13
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>1 085</b>	<b>2 100</b>	<b>48,3</b>	<b>51,7</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Il y a lieu de noter que le quota sélectionné par région a tenu compte de l'engouement des dépôts de candidature à l'exception du District de Bamako. Une attention particulière a été accordée aux jeunes de l'intérieur, surtout du milieu rural eu égard à la nature du public cible et l'objectif fixé par ce volet du PROCEJ.

Suite à la formation des 2 100 jeunes, 1 260 plans d'affaires ont été élaborés et soumis à l'analyse des partenaires.

En matière de la facilitation de l'accès des jeunes au crédit et de l'insertion, des jeunes ont déposé leur projet pour recherche de financement et certains ont bénéficié du financement pour la mise en œuvre de leur projet. La situation est dans le tableau 28.

Plus de la moitié de ces projets, soit les 52,1%, ont été reçus au premier trimestre. Les deuxième et troisième trimestres se partagent les 47,7% restants.

Tableau 36 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par région

Régions	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> Trimestre	3 <sup>ème</sup> Trimestre	4 <sup>ème</sup> Trimestre	Total	
					Effectif	%
Bamako	65	26	36	0	127	27
Kayes	12	2	1	0	15	3,2
Koulikoro	130	81	28	0	239	50,6
Sikasso	5	0	0	0	5	1,1
Ségou	8	4	5	0	17	3,6
Mopti	13	8	11	0	32	6,8
Tombouctou	12	9	14	0	35	7,5
Total	245	130	95	0	470	100
<b>Pourcentage</b>	<b>52,1</b>	<b>27,7</b>	<b>20,2</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Plus de 50% des projets reçus proviennent des jeunes de la région de Koulikoro, soit 239 projets ; 127 projets proviennent des jeunes du District de Bamako, soit 27,0% ; et les cinq autres régions se partagent les 22% des projets restants.

On constate que, pour les régions de Gao et Kidal, les demandes de financement de projets ne figurent pas dans le tableau. La raison pourrait-être politico-sécuritaire.

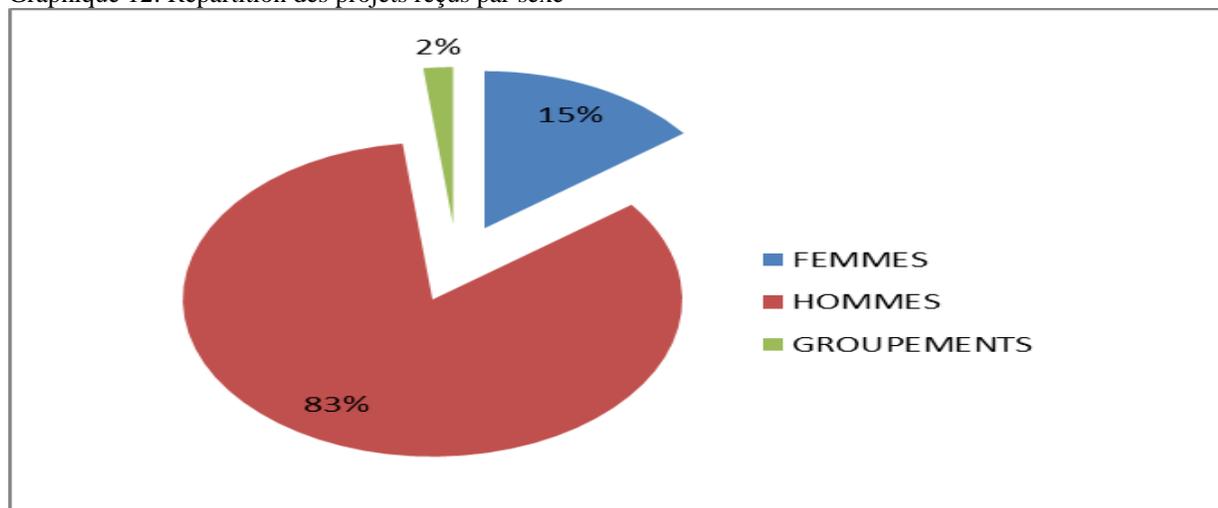
Tableau 37 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par sexe

Trimestres	Femmes	Homme	Groupements	Total
Trimestre 1	41	196	8	245
Trimestre 2	15	115		130
Trimestre 3	13	81	1	95
Trimestre 4	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>392</b>	<b>9</b>	<b>470</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Sur le graphique suivant, il est facile de voir que sur les 470 projets reçus, 15% proviennent des femmes ; 83%, des hommes ; et 2%, des groupements.

Graphique 12: Répartition des projets reçus par sexe



Source : Rapport annuel APEJ 2015

Tableau 38 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe

Régions	Embouche bovine			Aviculture			Pisciculture			Renforcement de garage de Moto			Micro finances		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Kayes	1	1	2	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koulikoro	1	13	14	1	4	5	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Sikasso	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	8	8	0	0	0
Ségou	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mopti	0	11	11		1	1			0		20	20		0	0
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	6	70	76	4	4	8	1		1	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>98</b>	<b>107</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

La majeure partie des financements a été faite dans trois filières, à savoir les filières de la bourse de l'emploi et de la formation professionnelle : embouche bovine pour 107 jeunes, soit un taux de 67,3%, aviculture pour 19 jeunes, soit 12% ; et renforcement des garages motos pour 28 jeunes, soit 17,6%.

Tableau 39 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe

Région	Energie solaire			Atelier de couture			Total		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Kayes	0	0	0	0	0	0	3	2	5
Koulikoro	0	0	0	0	0	0	2	18	20
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	11	11
Ségou	0	0	0	0	0	0	1	2	3
Mopti	0	0	0	0	0	0	0	32	32
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako District	0	1	1	0	1	1	11	76	87
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>142</b>	<b>159</b>

Source : Rapport annuel APEJ 2015

Au total 159 projets ont été financés en 2015, avec 17 projets au profit des femmes, soit 10,7%.

Les régions de concentration des financements réalisés sont par ordre d'importance, le District de Bamako avec 87 jeunes, soit un taux de 54,7% ; la région de Mopti avec 32 jeunes, soit un taux de 20,1% ; et la région de Koulikoro avec 20 jeunes, soit un taux de 12,6%.

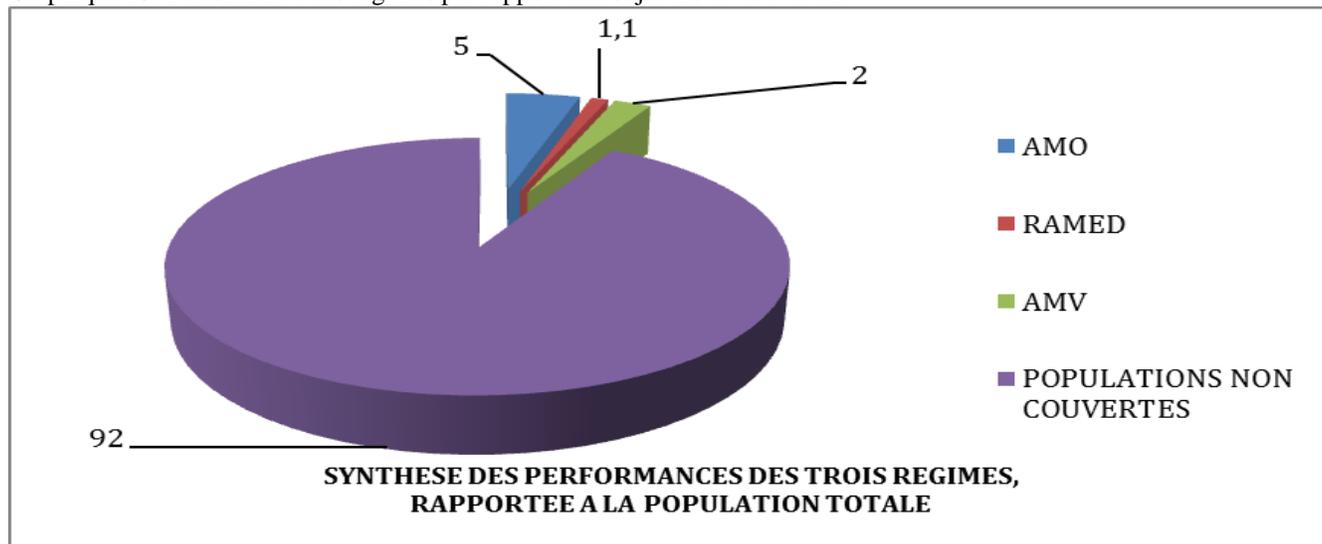
## 4. Sécurité sociale

### 4.1. Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Le régime malien de sécurité sociale couvre les salariés des secteurs public et privé, ainsi que les parlementaires et les retraités. Les risques couverts par la protection sociale sont les risques liés à la santé (maladie, invalidité, accident du travail, maladie professionnelle), les risques liés à la maternité et ceux liés à la vieillesse et à la pauvreté.

La protection sociale est mise en œuvre selon trois logiques : l'assurance sociale dans le but de prémunir contre un risque de perte de revenus tel que le chômage, la maladie ou la vieillesse, l'assistance dans le but d'instaurer une solidarité entre les individus et la protection universelle dans le but de couvrir certaines dépenses pour tous les individus.

Graphique 13: Performance des régimes par rapport aux objectifs de couverture



Source : CANAM, UTM, ANAM, nos calculs

### 4.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale

La répartition des pensionnés par sexe en 2015 nous révèle que les femmes représentent 56% contre 55% en 2014 et les hommes 44,0% contre 45% en 2014.

On constate que le District de Bamako englobe 53,7% contre 53,4% en 2014 des pensionnés dont 57% pour les femmes et 43% pour les hommes.

Après Bamako, viennent les régions de Ségou et Sikasso avec respectivement 11,2% et 10,3%. La région de Kidal occupe le faible pourcentage du tableau avec 0,44% de l'ensemble des pensionnés.

Tableau 40 : Répartition des pensionnés par région selon le sexe

Région	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bamako	14924	57	11437	43	26361	53,72
Gao	720	54	614	46	1334	2,72
Kayes	1840	60	1207	40	3047	6,21
Kidal	98	46	117	54	215	0,44
Koulikoro	2401	57	1817	43	4218	8,6
Mopti	1186	52	1086	48	2272	4,63
Ségou	3009	55	2464	45	5473	11,15
Sikasso	2684	53	2356	47	5040	10,27
Tombouctou	637	57	471	43	1108	2,26
<b>Total</b>	<b>27499</b>	<b>56</b>	<b>21569</b>	<b>44</b>	<b>49068</b>	<b>100</b>

Source : Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), 2015

Le même constat se dégage à la lecture du tableau 34. En effet, parmi les pensionnés vivant dans le district de Bamako 31%, sont des militaires avec une légère baisse d'environ 2 points de pourcentage par rapport à 2014 (33%) et 69% de civils. Dans la région de Kayes, 76% des pensionnés sont des civils. Contrairement aux régions de Koulikoro et de Kidal, le plus grand nombre des pensionnés sont des militaires avec respectivement 60% et 81%.

Tableau 41 : Répartition des pensionnés par région selon le type de pensionné

Régions	Civil		Militaire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bamako	18143	68,83	8218	31,17	26361	53,72
Gao	689	51,65	645	48,35	1334	2,72
Kayes	2309	75,78	738	24,22	3047	6,21
Kidal	41	19,07	174	80,93	215	0,44
Koulikoro	1678	39,78	2540	60,22	4218	8,6
Mopti	1612	70,95	660	29,05	2272	4,63
Ségou	3453	63,09	2020	36,91	5473	11,15
Sikasso	3259	64,66	1781	35,34	5040	10,27
Tombouctou	624	56,32	484	43,68	1108	2,26
<b>Total</b>	<b>31808</b>	<b>64,82</b>	<b>17260</b>	<b>35,18</b>	<b>49068</b>	<b>100</b>

Source : Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), 2015

L'analyse de ce tableau nous montre que parmi les pensionnés de sexe masculin, 35,18% sont des militaires et 64,82% des civils. Quant aux femmes pensionnées, un tiers sont des militaires (33%) et le reste (67%), des civils.

Tableau 42 : Répartition des pensionnés selon le type et le sexe

Type de pensionné	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Civil	18400	66,91	13408	62,16	31808	64,82
Militaire	9099	33,09	8161	37,84	17260	35,18
<b>Total</b>	<b>27499</b>	<b>100</b>	<b>21569</b>	<b>100</b>	<b>49068</b>	<b>100</b>

Source : Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), 2015

L'âge moyen des pensionnés du Mali est 64 ans dont 65 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes. Les pensionnés de sexe masculin de Kidal ont plus de longévité avec une moyenne d'âge de 71 ans que ceux des autres régions. Ils perçoivent donc plus longtemps leurs pensions que les autres. Par contre, les pensionnés de sexe féminin de Kidal comme ceux de Gao ont moins de longévité avec un âge moyen de 57 ans que ceux des autres régions.

On constate un équilibre d'âge moyen entre les pensionnés des deux sexes (masculin et féminin) de Kayes, soit 66 ans en moyenne. Quelle que soit la région, l'âge moyen des hommes est toujours supérieur à celui des femmes.

Tableau 43 : Répartition des inscrits de l'AMO selon la région, le groupe d'âge et le sexe

Région	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bamako	14771	54,36	11064	53,31	25835	53,9
Gao	710	2,61	596	2,87	1306	2,72
Kayes	1827	6,72	1174	5,66	3001	6,26
Kidal	98	0,36	115	0,55	213	0,44
Koulikoro	2381	8,76	1736	8,36	4117	8,59
Mopti	1179	4,34	1066	5,14	2245	4,68
Ségou	2918	10,74	2279	10,98	5197	10,84
Sikasso	2655	9,77	2262	10,9	4917	10,26
Tombouctou	634	2,33	463	2,23	1097	2,29
Tranche d'âge						
Au plus 40 ans	1454	5,35	457	2,2	1911	3,99
41-55 ans	5680	20,9	1052	5,07	6732	14,05
56-64 ans	7407	27,26	7873	37,93	15280	31,88
65 ans et plus	12632	46,49	11373	54,8	24005	50,09
<b>Total</b>	<b>27173</b>	<b>100</b>	<b>20755</b>	<b>100</b>	<b>47928</b>	<b>100</b>

Source : Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), 2015

Sur les 47 928 individus inscrits à l'AMO, 20 755 sont des hommes et 27 173 des femmes. Ils sont repartis inégalement entre les régions et par groupe d'âge. De 2014 à 2015, les inscrits à l'AMO sont passés de 44 715 à 47 928 individus. Quel que soit le sexe, le nombre des inscrits à l'AMO a augmenté de 2014 à 2015.

Sur le plan géographique, le district de Bamako a le plus grand nombre d'inscrits à l'AMO avec 25 835 inscrits, surtout avec le plus grand pourcentage de femmes inscrites, soit 54,36%. La région qui suit de loin est Ségou avec 5 197 inscrits. Excepté la région de Kidal, le nombre de femmes inscrites à l'AMO est toujours supérieur à celui des hommes.

Selon le groupe d'âge, les 65 et plus représentent la moitié des personnes inscrites à l'AMO avec 50,09%, suivi de la tranche des 56-64 ans avec 31,88%. Par contre, le nombre d'inscrits au plus 40 ans est faible par rapport aux tranches d'âge supérieures avec environ 4% de l'ensemble. On constate que dans les tranches d'âge des 56 – 64 ans et 65 et plus, le nombre de femmes inscrites à l'AMO n'est plus faible que celui des hommes.

### 4.3. Institut National de Prévoyance Sociale

Tout employeur est tenu de porter à la connaissance de l'INPS chaque embauche ou licenciement de personnel dans les huit jours qui suivent.

Les membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles ainsi que les travailleurs indépendants ont la possibilité d'adhérer volontairement à l'INPS. L'affiliation prend effet à compter du premier jour du trimestre civil en cours à la date de réception de la demande.

Les cotisations sont payées sur la totalité du salaire. Le montant du salaire pris en considération pour la base de calcul des cotisations ne peut, en aucun cas, être inférieur au montant du Salaire Minimum Inter Garanti (SMIG).

Les prestations de l'INPS accordées à 279 006 maliens en 2015 contre 149 025 en 2014 s'élèvent respectivement à 49 280 260 580 F CFA contre 48 706 013 746 FCFA. Elles sont réparties entre les Prestations familiales, les Accidents du travail et Maladies professionnelles, l'Assurance vieillesse, l'Invalidité et survivants, l'Assurance volontaire et l'Assurance maladie obligatoire.

L'assurance vieillesse et l'Invalidité et survivants occupent le premier rang avec 83,4% des prestations de l'année 2015 (soit 41 117 898 155 F CFA) contre 77,6% des prestations de l'année 2014 (soit 37 809 211 094 de FCFA) avec un effectif de 67 002 personnes contre 55 482 personnes en 2014. Donc, elle plane sur toutes les autres formes de prestations.

Tableau 44 : Les différentes prestations de l'assurance vieillesse en 2015

Type de pensions	Nombre de bénéficiaires	Montants en F CFA	%
Pensions de vieillesse	21 484	22 530 591 248	54,8
Pensions anticipées	9 229	10 262 327 993	25,0
Allocations de solidarité	614	142 477 973	0,4
Pensions d'invalidité	213	409 968 822	1,0
Pensions de survivants	35 462	6 668 416 379	16,2
Remboursement de cotisations	ND	1 104 115 740	2,7
<b>Total</b>	<b>67 002</b>	<b>41 117 898 155</b>	<b>100</b>

Source : Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), 2015

Les pensions de vieillesse occupent à elles seules 54,8% de la valeur des prestations de vieillesse en 2015. Elle est suivie par les prestations sur les pensions anticipées (25%). La plus faible valeur est enregistrée au niveau des allocations de solidarité (0,4%).

Tableau 45 : Répartition des prestations liées à la branche des prestations familiales par nature en 2015

Nature de la Prestation	Nombre de bénéficiaires	Montant en F CFA	%
Allocations prénatales	2308	9 594 923	0,1
Allocations de maternité	7825	39 816 987	0,6
Allocations familiales	390 237	5 653 959 650	84,2
Indemnités journ. Congé maternité	1656	965 719 503	14,4
Allocations 1er établissement	1065	10 758 941	0,2
Congé de paternité		276 185	0,0
<b>Total</b>	<b>403 091</b>	<b>6 715 683 327</b>	<b>100</b>

Source : Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), 2015

La valeur des prestations liées aux allocations familiales, les indemnités journalières et les congés de maternité est de 98,6% de la valeur totale des prestations familiales. Le reste des prestations (allocations prénatales, allocations de maternité, allocations 1<sup>er</sup> établissement et congé de paternité) ne représente que 1,4%.

Tableau 46 : Répartition des effectifs des nouveaux adhérents à l'AMO en 2015

<b>Adhérents</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Retraités	3638	32
Actifs	7665	68
<b>Total</b>	<b>11 364</b>	<b>100</b>

Source : Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), 2015

Le tableau montre que les 68% des adhérents à l'AMO sont des actifs. L'intérêt que les retraités ont pour l'AMO est aussi important. En 2015, le nombre des retraités adhérents à l'AMO représente 32% de l'ensemble des nouveaux adhérents à l'AMO.

Tableau 47 : Répartition des dépenses de prestations des accidents du travail et des maladies Professionnelles par nature

<b>Nature de la Prestation</b>	<b>Montant en F CFA</b>	<b>%</b>
Indemnité journalière d'incapacité	63 457 449	4,4
Rentes aux assurés	609 604 686	42,1
Revalorisation	52 491	0,0
Rentes aux conjoints	64 033 450	4,4
Rentes aux orphelins	1 768 261	0,1
Rentes aux ascendants	24 553 990	1,7
Rachats de rentes	121 627 557	8,4
Autres	8514321	0,6
<b>Total Prestation en Espèce</b>	<b>893 612 205</b>	<b>61,8</b>
Frais médicaux	35 381 336	2,5
Frais d'hospitalisation	1440383	0,1
Produits pharmaceutiques	475 896 594	32,9
Frais de rééducation	783 490	0,1
Frais de transport	6 664 840	0,5
Prévention	13 311 250	0,9
Autres	19589000	1,4
<b>Total Prestation en Nature</b>	<b>553 063 893</b>	<b>38,2</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 446 679 098</b>	<b>100</b>

Source : Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), 2015

Les dépenses de prestations des accidents du travail et des Maladies professionnelles sont dans la plupart des cas en espèce, soit 61,8% des dépenses de prestations contre 38,2% par nature. Les dépenses de prestation relatives « rentes aux assurés » représentent 42,1% des dépenses en espèces, alors les dépenses sur les produits pharmaceutiques représentent 32,9% des dépenses en nature.

## 5. Dialogue social

Depuis janvier 2015, la mise en œuvre de la Politique Nationale du Travail (PNT) a été dominée par les activités : (i) d'élaboration de politiques et programmes, et de la législation et réglementation afférentes ; (ii) de renforcement du dialogue social ; (iii) de protection et d'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs des secteurs public, parapublic et privé ; (iv) d'amélioration des conditions de vie des agents contractuels de l'Etat ; (v) de suivi de la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le travail des enfants ; (vi) d'appui au retour de l'Administration dans les trois (3) régions du nord ; (vii) d'application des fonctions régaliennes des services du travail.

La gestion des conflits collectifs du travail et l'actualisation des conventions collectives ont constitué les activités phares dans ce domaine.

### 5.1. Gestion des conflits collectifs

La Direction Nationale du Travail et ses services déconcentrés ont eu à connaître, au cours de l'année 2015, plusieurs conflits collectifs de travail.

Les plus importants avaient été enclenchés par les organisations représentatives suivantes :

- Syndicat national de surveillance et de prestation de services, février 2015, DNT ;
- Comité syndical UNTM de SEMICO, avril 2015 ; Kayes ;
- Section syndicale de l'usine STONES de sélékingny, mai 2015, Kayes ;
- Comité syndical de l'Agence Mali, Management (AMM-SYNPS), juin 2015, DNT ;
- Section syndicale de Team call center juillet 2015 -District de Bamako ;
- Syndicat et organisation de chauffeurs, avril 2015, DNT ;
- Section syndicale de cimenterie de DIO-GARE, juin 2015, Koulikoro ;
- Division syndicat national de l'éducation de base, juin 2015, mairie de Barouéli, -Ségou ;
- Section syndicale de G4S, mai 2015, District de Bamako ;
- Centre de Santé communautaires de la Commune 5, mai 2015, District de Bamako ;
- Section syndicale de cimenterie de Gangounteri, juin 2015, Kayes ;
- Section syndicale société minière de Syama, juillet 2015, Sikasso ;
- Section syndicale de SUKALA S.A, avril 2015, Ségou ;
- Société Minière de Syama (SOMISY-SA), septembre et octobre 2015, Sikasso ;
- Section syndicale des Aéroports du Mali, CSTM, août 2015, DNT.
- Section syndicale de cimenterie de DIO-GARE, octobre 2015, Koulikoro ;
- Section syndicale de cimenterie de Gangounteri, octobre 2015, Kayes ;
- Section syndicale des Banques, Etablissements financiers, Compagnies d'Assurances et Commerce (SYNABEF) 25, 26 et 27 novembre 2015, DNT ;
- Syndicat du personnel contractuel du Palais de la culture, novembre 2015, District de Bamako ;
- Syndicat des travailleurs du CICR ONG Médecins sans frontière- novembre 2015, DNT, France ;

- Syndicat national des Chauffeurs et Conducteurs routiers du Mali (SYNACOR-Mali), décembre 2015, DNT.

La Direction Nationale du Travail a également contribué à la résolution de plusieurs conflits collectifs dans le secteur public, par le biais des membres du comité du dialogue social. Certains de ces conflits ont fait l'objet d'un règlement amiable. Faute d'accord, d'autres ont conduit à des grèves, et les dossiers transmis au Conseil d'arbitrage comme SECURICOM, Cimenterie de Dio-Gare, SUKALASA, Usines STONE, société Louis Thomson Amstrong LTA MALI-SA, Hôtel Laïco ELFAROUK, Société Minière de Syama (SOMISY-SA), SYNABEF. Les activités menées dans ce cadre font l'objet d'un rapport spécifique au niveau du Ministère.

Tableau 48 : Répartition des conflits collectifs par branche d'activité économique, par région, par nombre de temps perdus et selon la qualification professionnelle des travailleurs

Région	Branche d'activité économique	Cercle	Nombre de conflits	Temps perdus	Qualification professionnelle				Total
					Cadres supérieurs	Cadres moyens	Ouvriers	Manœuvres	
Kayes	Mines	Kéniéba	04	216 h	ND*	ND	ND	ND	ND
	Hôtellerie	Kéniéba	01	48 h	ND	ND	ND	ND	ND
	BTP	Bafoulabé	01	48 h	ND	ND	ND	ND	ND
	Services fournis à la collectivité	Kayes	01	168 h	ND	ND	ND	ND	ND
Koulikoro	BTP	Kati	01	408 h	ND	30	90	60	180
Sikasso	Mines	Kadiolo	01	120 h	ND	ND	ND	ND	395
	Mines	Yanfolila	01	48 h	ND	ND	ND	ND	198
Ségou	Industrie	Niono	01	00 h	ND	ND	ND	ND	ND
	Services fournis à la collectivité	Ségou et Barouéli	03	00 h	ND	ND	ND	ND	ND
Tombouctou	Services fournis à la collectivité	Tombouctou	01	24 h	ND	ND	ND	ND	ND
Gao	Services fournis à la collectivité	Gao	06		01	05	03	01	10
Bamako	Services fournis à la Collectivité	Communes	12	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Total</b>	-	-	<b>33</b>	<b>1 080 h</b>	<b>01</b>	<b>35</b>	<b>93</b>	<b>61</b>	<b>783</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Parmi les 33 conflits, le District de Bamako à lui seul enregistre 12 conflits dans tous les domaines des services fournis à la collectivité. Il est suivi par les régions de Kayes qui a enregistré 7 conflits dans les domaines des mines, de l'hôtellerie, des BTP et des services fournis à la collectivité ; de Gao qui a enregistré 6 conflits dans le domaine de services fournis à la collectivité ; et de Ségou qui a enregistré 4 conflits dans le domaine de l'Industrie et des services fournis à la collectivité.

Concernant la qualification professionnelle des employés en conflits collectifs, on constate le plus grand nombre au niveau des ouvriers avec 93 individus contre 2415 en 2014.

En définitif, le plus grand nombre d'individus en conflits collectifs a été observé au niveau de la région de Sikasso (593 individus), suivie de la région de Koulikoro avec 180 individus.

En 2015, il a été enregistré 24 préavis de grève, dont 14 ont été levés et 10 observés. Le District de Bamako demeure en pointe dans ce domaine avec 12 préavis de grèves enregistrés.

## 5.2. Contrôle de légalité des contrats de travail

Au total, 24 791 contrats de travail ont été visés (renouvellement y compris) dont 18 661 contrats à durée déterminée (CDD) et 6 130 contrats à durée indéterminée (CDI). Parmi ces contrats, le nombre d'hommes est de 20 199 contre 4 592 femmes.

Tableau 49 : Répartition du nombre de contrats de travail par région, par type et selon le sexe

Régions	CDD		CDI		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Kayes	786	175	933	187	2 081
Koulikoro	543	110	479	90	1 222
Sikasso	1 376	243	662	148	2 429
Ségou	1 361	174	361	80	1 976
Mopti	964	255	362	83	1 664
Tombouctou	968	182	79	20	1 249
Gao	944	184	111	15	1 254
Kidal	14	-	28	-	42
District Bamako	8 208	2 174	2 020	472	12 874
<b>Total</b>	<b>15 164</b>	<b>3 497</b>	<b>5 035</b>	<b>1 095</b>	<b>24 791</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Le District de Bamako a enregistré 12 874 contrats, soit 52% du total des contrats visés. Il est suivi par les régions de Sikasso et Kayes avec respectivement 2 429 et 2 081 contrats. Le nombre de CDD est supérieur au nombre de CDI quelle que soit la région, excepté Kayes et Kidal.

Tableau 50 : Répartition du nombre de contrats des travailleurs expatriés par zone et par sexe

Zones	Nombre de contrats visés		Total
	Homme	Femme	
CEDEAO	386	54	440
Amériques	45	6	51
Europe	74	31	105
Asie, Proche et Moyen-Orient	76	4	80
Australie	13	1	14
Autres Pays d'Océanie	5	0	5
Autres pays d'Afrique	165	15	180
<b>Total</b>	<b>764</b>	<b>111</b>	<b>875</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Le nombre des contrats visés des travailleurs expatriés hommes est de 764 contre 111 femmes, soit respectivement 87,3% et 12,7%. Le plus grand nombre de contrats de travailleurs expatriés a été visé

dans la zone CEDEAO avec 440 contrats dont 386 hommes et 54 femmes. La zone CEDEAO est suivie par les autres pays d’Afrique (180 expatriés) et l’Europe (105 expatriés).

### 5.3. Règlement des litiges individuels

Tableau 51 : Répartition des litiges individuels selon la région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges classés sans suite ou en instance
Kayes	272	246	26	00
Koulikoro	120	99	11	10
Sikasso	86	24	62	00
Ségou	134	14	107	13
Mopti	18	10	07	01
Tombouctou	42	39	03	00
Gao	41	20	21	00
Kidal				-
District de Bamako	2 481	1 353	1 128	00
<b>Total</b>	<b>3 194</b>	<b>1 805</b>	<b>1 365</b>	<b>24</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Le litige étant un différend entre deux ou plusieurs personnes, les uns contestent aux autres d’être titulaires d’un droit à l’exercice duquel ils prétendent. Les modalités sont diverses : le harcèlement, la discrimination et le licenciement, c’est-à-dire des litiges, peuvent opposer un employeur et son salarié à l’occasion des relations de travail : contestation autour d’heures supplémentaires, à assurer des congés, etc.

Les Directions Régionales du Travail ont enregistré 3 825 litiges parmi lesquels 2 041 ont été réglés en conciliation devant l’inspecteur du travail ; 1 759, transmis au Tribunal du travail et 25 ont été classés sans suite ou sont en instance. A l’analyse de ce tableau, on constate qu’il y a eu 3 825 litiges contre 1 384 litiges en 2014. A Bamako, parmi les 2 481 litiges soumis contre 799 litiges en 2014, 1 353 réglés en conciliation et 1 128 litiges sont transmis au tribunal.

Dans les régions de Kayes, Koulikoro, Tombouctou et Mopti, les litiges soumis en 2015 ont été réglés en conciliation avec respectivement 90,4% contre 90% en 2014, 82,5% contre 88,2% en 2014, 92,9% contre 87,5% en 2014 et 61,1% contre 75,6% en 2014.

De façon générale, nous constatons une baisse en termes de litiges réglés en conciliation, soit 53,4% en 2015 contre 64,5% en 2014. De même, le nombre des litiges classés sans suite ou en instance reste élevé à Koulikoro et Ségou.

## 5.4. Accidents de travail et maladies professionnelles

Tableau 52 : Répartition du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles selon la région, la branche d'activité économique et la gravité

Régions	Nombre	Enquêtes	CM	Incapacités				
				IT de 1 à 4 j	IP/T 10	PP/T11	PP100	SAT
Kayes	40	32	0	3	5	13	9	10
Koulikoro	25	20	0	3	15	6	0	1
Sikasso	21	21	0	4	7	6	0	4
Ségou	148	44	0	133	8	6	1	1
Mopti	3	0	0	1	2	0	0	0
Tombouctou	1	0	0	1	0	0	0	0
Gao	3	3	1	0	0	0	2	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0
District de Bamako	166	166	6	27	65	40	5	23
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>286</b>	<b>7</b>	<b>172</b>	<b>102</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>39</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Le tableau 50 montre que les services de travail ont enregistré 407 cas d'accidents de travail au cours de l'année 2015 contre 261 en 2014. Ce nombre enregistré a augmenté de 146 accidents, soit 56% par rapport à 2014. Il est à noter que 286 cas seulement ont fait l'objet d'enquêtes réglementaires. Ce faible taux s'explique, entre autres, par la transmission tardive des déclarations d'accident par les entreprises.

Le District de Bamako a enregistré le nombre le plus élevé d'accidents de travail avec 166 cas suivi respectivement par Ségou (148), Kayes (40), Koulikoro (25) et Sikasso(21). Le tableau 42 montre que sur les 407 cas d'accidents déclarés, on dénombre 07 cas mortels dont 6 cas à Bamako, 1 cas à Gao et 17 cas d'incapacités partielles.

## 5.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activité et par motif des licenciements

Tableau 53 : Répartition du nombre de licenciement des travailleurs par branche d'activité économique et par motif de licenciement

Région	CF	FP/MMS/MC	AD	ME	DM	FL/V	LR	Total
Kayes	81	58	34	312	12	7	0	504
Koulikoro	48	50	16	0	0	6	0	120
Sikasso	735	0	40	10	0	8	0	793
Ségou	31	19	15	0	0	6	0	71
Mopti	0	8	0	12	0	0	0	20
Tombouctou	24	3	2	0	0	0	0	29
Gao	15	5	6	14	0	1	0	41
Kidal	0	0	0	1	0	0	0	1
Bamako	470	0	0	111	0	0	0	581
<b>Total</b>	<b>1 404</b>	<b>143</b>	<b>113</b>	<b>460</b>	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>2160</b>

Source : Direction Nationale du Travail, 2015

Le tableau 51 montre que les structures de travail ont enregistré 2 160 demandes d'avis ou d'autorisation sur le licenciement en 2015 contre 1 884 en 2014. Ce nombre de 2015 a augmenté de 276 demandes, soit 15% par rapport à 2014.

Il est à noter que 28 cas ont fait l'objet de licenciement pour une faute lourde ou un vol. Les autres licenciements ont été justifiés par des motifs variés : compression/fin activités (1 404), fautes professionnelles ou mauvaise manière de servir ou manque de confiance (143), abandon ou démission (113), motif économique (460), décès ou maladies (12) et aucun licenciement refusé.

La région de Sikasso a enregistré le nombre le plus élevé de demandes d'avis ou d'autorisation sur le licenciement en 2015 avec 793 demandes suivi respectivement par le District de Bamako (581), Kayes (504), Koulikoro (120), Ségou (71), Gao (41), Tombouctou (29) et Mopti (20)

## **6. Migration internationale du travail au Mali**

Dans son acception la plus élémentaire, la migration désigne le fait pour un individu de changer volontairement<sup>4</sup> de lieu de résidence habituelle. Ce déplacement se produit, généralement, à l'issue d'une décision personnelle ou familiale pour un motif généralement économique. D'où le vocable migration du travail.

Il est nécessaire d'élargir le concept en introduisant d'autres variables comme l'espace et le temps afin de mieux étudier ce changement de résidence qu'est la migration. En considérant un espace géographique donné, tout déplacement à l'intérieur de cet espace devient une migration interne. Lorsque le changement de résidence s'effectue en dehors de cet espace, on parle alors de migration internationale<sup>5</sup>. Cependant, la prise en compte de la seule variable spatiale paraît insuffisante pour bien étudier le phénomène. Il est indispensable d'inclure le facteur temps en se fixant une date ou une période de référence. Une durée d'au moins six mois est généralement utilisée comme période de référence dans la plupart des enquêtes qui se sont intéressées au phénomène au Mali. Ainsi, la migration peut être définie comme un changement d'un lieu de résidence habituelle pour une durée d'au moins six mois. L'individu qui effectue une migration est appelé migrant. Par rapport à l'entité de départ ou de destination, il est nommé émigrant ou immigrant.

En considérant les limites d'un pays, les migrants internes sont tous les individus dont le déplacement s'effectue à l'intérieur du territoire national. Lorsque l'origine ou la destination est en dehors du territoire national, on parle alors de migration internationale. Les individus qui effectuent ce déplacement sont appelés immigrés si l'origine est à l'étranger ou émigrés quand la destination est l'extérieur du pays. Les migrants de retour sont les personnes qui sont revenues à leur lieu de résidence habituelle après au moins six mois de résidence ailleurs.

De par sa situation géographique au carrefour des routes marchandes entre le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne, le Mali est un pays de tradition migratoire. Les déplacements se font aussi bien à l'intérieur du territoire national qu'à l'extérieur. En 2009, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) a dénombré 107 316 émigrés maliens des cinq années ayant précédé le recensement

---

<sup>4</sup> C'est à dire sans conflit ou crainte pour son intégrité physique, auquel cas on parle de réfugiés ou de déplacés.

<sup>5</sup> On parle de migration internationale lorsque l'espace choisi coïncide avec un pays.

[Cissé et Doumbia, 2011]. Au cours de la même période, le pays a enregistré le retour de plus de 126 000 migrants dont plus de 90 % en provenance d'un autre pays africain. L'importance de ce flux migratoire pose le problème de l'insertion des migrants de retour.

L'analyse du tableau ci-après montre que les phénomènes d'expulsion et de rapatriement sont toujours des pratiques courantes dans certains pays africains malgré les accords d'appartenance à la même communauté de destin.

Tableau 54 : Répartition des migrants de retour recensés en 2015 selon la nature du retour et du niveau d'insertion

Pays	Nature du retour				Migrants insérés	Total
	Expulsion	Refoulement	Rapatriements	Retour volontaire		
Gabon	134	0	0	0	0	134
Libye	0	0	180	0	0	180
Guinée Equatoriale	70	0	0	0	0	70
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>0</b>	<b>180</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>384</b>

Source : Centre International pour la Gestion de la Migration (CIGEM), 2015

# Conclusion et recommandations

## 1. Conclusion

Les données collectées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport ont permis dans une certaine mesure de constater les efforts fournis par les structures publiques et privées dans la réalisation des missions qui leurs sont confiées. Ces données sont loin d'être exhaustives. Nous n'avons pas pu obtenir les données de certaines structures et pour d'autres les données sont incomplètes ou souvent inexistantes. L'enseignement supérieur aussi bien que l'enseignement technique et professionnel connaissent des pléthores, d'effectifs surtout dans les filières tertiaires. Les filières techniques et industrielles enregistrent peu d'étudiants, singulièrement les femmes, sauf en Chimie et Hydraulique dans l'enseignement technique et professionnel. Ce déséquilibre n'est pas sans conséquence sur le marché du travail. Malgré le nombre élevé de demandes d'emploi par rapport aux offres (25 853 demandes contre 5 523 offres), en 2015, seulement 42,46% des offres d'emplois enregistrées par l'ANPE et les bureaux privés ont été satisfaites. Les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi font ressortir également l'importance du chômage suivant le niveau d'instruction (20,7% pour le niveau supérieur et seulement 7,5% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction).

Ces déséquilibres entre l'offre et la demande de travail persistent malgré les multiples initiatives prises par les plus hautes autorités. Parmi ces mesures, nous pouvons citer le programme emploi jeune, dont la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> phase a démarré en 2011, et les politiques nationales mises en œuvre dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle. En plus de ces mesures, la mise en œuvre des recommandations ci-dessous pourrait réduire le niveau de déséquilibre.

## 2. Recommandations

Les données collectées pour la réalisation de ce rapport ont permis de faire ces quelques constats qui sont loin d'être exhaustifs. A la lumière de ces constats, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- sensibiliser les jeunes à s'orienter vers les filières professionnelles techniques et industrielles;
- diversifier les filières de formation tertiaire en fonction des besoins du marché du travail ;
- réaliser régulièrement des études sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires des programmes de formation professionnelle mis en œuvre par le FAFPA, la DNFP, les projets et les ONG ;
- élargir le financement des projets des jeunes sur toute l'étendue du territoire ;
- encourager la création des centres de formation, qui constituent une véritable soupape de sûreté pour la disposition d'une main d'œuvre qualifiée sur le marché du travail.

# Annexe

## Annexe 1: Evolution de la balance des paiements de 2011 à 2015

Année	2011	2012	2013	2014	2015
a-Balance des transactions courantes (1+2+3+4)	-309,7	-139,3	-185,2	-334,1	-355,6
1 - Balance commerciale	-157,0	57,0	-122,8	-251,3	-187,3
Export FOB dont :	1 127,7	1532,2	1 419,5	1 374,2	1 485,4
Coton	91,8	192,3	179,1	168,2	184,8
Animaux vivants	46,2	58,8	63,3	63,3	68,8
Or	804,1	1065,6	964,5	917,7	1 020,1
Import FOB	-1 284,7	-1475,1	-1542,3	-1625,5	-1 672,8
Import CAF dont :	-1 567,7	-1 799,0	-1 880,9	-1 935,1	-1 991,4
Produits alimentaires	-217,4	-255,0	-281,8	-296,1	-343,9
Autres biens de consommation	-32,3	-36,0	-21,2	-19,0	-22,2
Produits pétroliers	-463,8	-514,4	-528,4	-517,6	-432,0
Biens intermédiaires	-408,0	-474,0	-485,8	-468,4	-504,1
Biens d'équipement	-354,6	-387,6	-413,8	-438,7	-461,7
2-Balance des services	-338,5	-367,2	-854,1	-850,1	-973,6
<b>Crédit</b>	193,9	176,1	211,7	225,6	227,8
dont voyages	99,3	72,4	88,2	104,1	104,1
<b>Débit</b>	-532,4	-543,3	-1 065,9	-1 075,7	-1 201,4
dont frets	-266,5	-305,8	-319,7	-329,0	-338,5
3-Balance des revenus primaires	-217,9	-234,8	-213,7	-190,0	-237,7
<b>Crédit</b>	27,5	41,4	40,6	46,6	43,6
<b>Débit</b>	245,5	276,4	254,3	236,6	281,4
dont intérêt de la dette	18,1	17,9	18,4	17,2	23,0
4-balance des revenus secondaires	403,7	405,8	1 005,5	957,2	1 043,1
Privés	322,7	376,8	380,1	387,4	400,5
<b>dont réceptions de fonds des migrants</b>	313,4	367,4	374,6	379,6	394,5
Publics	81,0	29,0	625,4	569,8	642,5
dont appuis budgétaires	55,7	3,8	110,8	70,2	46,4
<b>b-Compte de capital</b>	<b>152,4</b>	<b>53,4</b>	<b>129,3</b>	<b>119,7</b>	<b>194,1</b>
5-Transferts de capital	152,4	55,1	130,1	121,7	196,0
Administrations publiques	120,0	15,8	105,3	102,3	178,7
dont remise de dette	13,6	6,6	25,5	14,9	59,9
Autres secteurs	32,4	39,4	24,8	19,4	17,3
6-Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	-1,8	-0,8	-2,0	-2,0
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement</b>	<b>-157,3</b>	<b>-85,9</b>	<b>-55,9</b>	<b>-214,4</b>	<b>-161,5</b>
<b>c- Compte financier</b>	<b>-101,5</b>	<b>-75,9</b>	<b>-152,9</b>	<b>-118,2</b>	<b>-75,7</b>
Investissements directs	-260,4	-195,0	-150,7	-70,9	-60,8
Investissements de portefeuille	-18,4	-5,2	-0,5	-88,9	-78,3
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	177,3	124,3	-1,7	41,6	63,4
dont publics	-118,8	16,5	-92,8	-67,5	-127,7
- tirages	-165,0	-23,0	-135,7	-119,5	-225,2
- amortissements	46,2	39,5	42,9	52,0	97,5
dont privé	296,1	107,8	91,1	109,1	191,1
<b>d- Financement exceptionnel</b>	<b>4,5</b>	<b>21,5</b>	<b>-15,0</b>	<b>-11,9</b>	<b>0,0</b>
- variations des arriérés	4,5	21,5	-15,0	-11,9	0,0
- rééchelonnement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- financement à rechercher	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>e- Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-25,2</b>	<b>-10,5</b>	<b>-18,0</b>	<b>-24,9</b>	<b>-1,3</b>
<b>f - Solde global (a+b+c+d+e)</b>	<b>-76,5</b>	<b>1,1</b>	<b>64,1</b>	<b>-133,0</b>	<b>-87,1</b>

Source : INSTAT, Compte Nationaux nouvelle série, 2015

Annexe 2: Ventilation des litiges individuels par région

Régions	Nature des litiges	Nombre de Litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au Tribunal	Litiges Classés sans suite ou en instance	
Kayes	Salaires et accessoires	10	07	03	00	
	Préavis	68	63	05	00	
	H. sup.	32	32	00	00	
	Indemnités de licenciements	116	105	11	00	
	Congés payés	19	15	04	00	
	Maladies	01	01	00	00	
	Divers	26	23	03	00	
	<u>Total :</u>	272	246	26	00	
	Salaires et accessoires	20	20	00	-	
	Préavis	12	12	00	-	
Koulikoro	Heures supplémentaires	01	01	-	-	
	Bulletins de paie	06	06	-	-	
	Indemnités de licenciement	64	45	11	08	
	Congés payés	12	10	-	02	
	Certificats de Travail	05	05	-	-	
	<u>Total :</u>	120	99	11	10	
	Salaires et accessoires	100	20	80	-	
	Préavis	67	08	59	-	
	Heures supplémentaires	17	14	03	-	
	Congés payés	66	11	55	-	
Sikasso	Indemnités de licenciement	77	29	48	-	
	Divers	86	39	47	-	
	<u>Total :</u>	413	121	292	-	
	Salaires et accessoires de salaire	102	04	95	03	
	Préavis	14	07	06	01	
	Heures supplémentaires	04	01	03	00	
	Indemnités de précarité	05	02	00	03	
	Congés payés	17	09	06	02	
	Indemnité de licenciement	15	08	06	01	
	Certificat de Travail	07	04	02	01	
Ségou	Maintien des relations de travail	05	01	04	00	
	Divers	33	03	27	03	
	<u>Total :</u>	202	39	149	14	
	Salaires et Accessoires	18	11	06	01	
	<u>Total :</u>	18	11	06	01	
	Mopti	Salaires et accessoires de salaire	10	09	01	00
		Préavis	02	02	00	00
		Bulletins de paie	04	04	00	00
		Indemnité de licenciement	08	07	01	00
		Congés payés	11	11	00	00
Divers : certificat de travail/INPS		07	06	01	00	
<u>Total :</u>		42	39	03	00	
Gao		Salaires et accessoires	41	20	21	00
		Préavis	41	20	21	00
		Indemnité de licenciement	41	20	21	00
	Bulletin de paie	02	02	00	00	
	Congés payés	41	20	21	00	
	Départ négocié	01	01	00	00	
	Dommages et intérêts	21	00	21	00	
	Certificat de Travail	41	20	21	00	
	Cotisations INPS	02	01	01	00	
	Indemnité de précarité	38	21	17	00	
Indemnité spéciale	08	08	00	00		
<u>Total :</u>	277	133	144	00		
Kidal	-	-	-	-		
District de Bamako	Salaires et accessoires	331	148	183	00	
	Préavis	398	220	178		
	Heures supplémentaires	198	120	78	00	
	Repos hebdomadaire	01	00	01	00	
	Indemnités de déplacement	03	00	03	00	
	Congés payés	452	290	162	00	
	Indemnités de licenciement	343	195	148	00	
	Certificats de travail	306	174	132	00	
	Cotisations INPS	35	18	17	00	
	Dommages-intérêts	139	12	127	00	
	Indemnité de services rendus	01	01	00	00	
	Indemnités spéciale pour mot. éco	104	61	43	00	
	Départ négocié	07	07	00	00	
	Divers	73	58	15	00	
	<u>Total :</u>	2 481	1 353	1 128	00	
	<u>Total Général :</u>	3 825	2041	1 3	24	

Source : Direction Nationale du Travail (DNT), 2015

## Annexe 3: Nombre de licenciement des travailleurs par branche d'activité économique et motif

Régions	Branche	Motif							Total
		CF	FP/MMS/MC	AD	ME	DM	FL/V	LR	
Kayes	1	1	-	-	-	-	-	-	01
	2	70	21	22	249	08	04	-	374
	3	-	1	-	-	-	-	-	01
	5	03	02	04	14	02	-	-	25
	6	04	29	03	39	01	01	-	77
	7	-	-	-	1	-	-	-	01
	8	-	1	-	1	-	-	-	02
	9	03	03	05	08	01	02	-	22
	10	-	01	-	-	-	-	-	01
	Total :	81	58	34	312	12	07	-	504
Koulikoro	2	-	04	01	-	-	-	-	05
	3	03	20	05	-	-	04	-	32
	4	20	-	02	-	-	-	-	22
	5	02	01	01	-	-	-	-	04
	6	06	-	-	-	-	-	-	06
	8	-	01	-	-	-	-	-	01
	9	17	23	07	-	-	02	-	49
	10	-	01	-	-	-	-	-	01
	Total :	48	50	16	-	-	06	-	120
	Sikasso	1	378	-	01	10	-	-	-
2		330	-	-	-	-	03	-	333
3		15	-	-	-	-	-	-	15
4		-	-	39	-	-	-	-	39
6		05	-	-	-	-	-	-	05
7		07	-	-	-	-	02	-	09
10		-	-	-	-	-	03	-	03
Total :		735	-	40	10	-	08	-	793
Ségou	03	19	06	13	-	-	-	-	38
	05	-	01	-	-	-	01	-	02
	06	-	-	01	-	-	-	-	01
	08	-	05	-	-	-	01	-	06
	09	12	07	01	-	-	04	-	24
	Total :	31	19	15	-	-	06	-	71
Mopti	8	-	01	-	05	-	-	-	06
	9	-	07	-	07	-	-	-	14
	Total :	-	08	-	12	-	-	-	20
Tombouctou	01	08	03	02	-	-	-	-	13
	09	16	-	-	-	-	-	-	16
	Total :	24	03	02	-	-	-	-	29
Gao	Total :	15	05	06	14	-	01	-	41
Kidal	09	-	-	-	01	-	-	-	01
Bamako	Total :	470	-	-	111	-	-	-	581
Total Général	-	1 404	143	113	460	12	28	-	2 160

Source : Direction Nationale du Travail (DNT), 2015

**NB :**

**01 :** Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche

**02 :** Industrie extractive

**03 :** Industrie manufacturière

**04 :** Electricité-Gaz et Eau

**05 :** Bâtiments et Travaux Publics

**06 :** Commerces Gros-Détails-Hôtel-Restaurants

**07 :** Transports-Entrepôts-Communication

**08 :** Banques-assurances et Affaires Immobilières

**09 :** Services fournis à la collectivité-services sociaux et services personnels

**10 :** Activité mal définie

Branche : Branches d'Activité Economique

CF : Compression/Fin Activités

FP/MMS/MC : Fautes Professionnelles/ Mauvaise Manière de Servir/ Manque de Confiance

ME : Motif Economique

DM : Décès et Maladies

FL/V : Fautes Lourdes/ Vol

LR : Licenciement refusé

AD : Abandon/Démission

Annexe 4: Répartition du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles selon la région, la branche d'activité économique et la gravité

Régions	Branche	Cercle	Nombre	Enquêtes	CM	Incapacités				
						IT de 1 à 4 j	IP/T 10	PP/T 11	PP 100	SAT
Kayes	2	Kayes	17	09	-	03	04	05	05	-
	9	Kayes	1	1	-	-	01	-	-	-
	2	Kéniéba	03	03	-	-	-	-	03	-
	4	Kita	03	03	-	-	-	01	-	02
	9	Kayes	04	04	-	-	-	02	01	01
	1	Kita	03	03	-	-	-	01	-	02
	5	Kita	01	01	-	-	-	01	-	-
	6	Kayes	03	03	-	-	-	-	-	03
	5	Kayes	04	04	-	-	-	02	-	02
	7	Kayes	01	01	-	-	-	01	-	-
	<u>Total</u>		40	32	-	03	05	13	09	10
Koulikoro	3	Koulikoro	03	03	-	-	03	-	-	-
	3	Koulikoro	03	03	-	-	-	03	-	-
	3	Kati	02	02	-	-	02	-	-	-
	3	Dioïla	14	10	-	03	09	01	-	01
	9	Koulikoro	01	01	-	-	-	01	-	-
	9	Kati	02	01	-	-	01	01	-	-
	<u>Total</u>		25	20	00	03	15	06	00	01
Sikasso	-	-	21	21	-	04	07	06	-	04
		<u>Total</u>		21	21	-	04	07	06	-
Ségou	3	Ségou	141	31	00	131	04	06	00	00
	9	Ségou	01	08	00	-	01	00	00	00
	3	Niono	00	01	00	-	00	00	00	01
	5	Niono	00	01	00	-	-	-	-	00
	9	Niono	04	02	00	01	02	-	01	-
	9	San	02	01	00	01	01	-	-	-
	<u>Total</u>		148	44	00	133	08	06	01	01
Mopti	-	Mopti	03	-	-	01	02	-	-	-
Tombouctou	-	Tombouctou	01	-	-	01	-	-	-	-
Gao	-	Gao	03	03	01	-	-	-	02	-
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
District de Bamako	-	Bamako	166	166	06	27	65	40	05	23
Total Général	-	-	407	286	07	172	102	71	17	39

*Source : Direction Nationale du Travail (DNT), 2015*

**NB :**

**01 :** Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche

**02 :** Industrie extractive

**03 :** Industrie manufacturière

**04 :** Electricité-Gaz et Eau

**05 :** Bâtiments et Travaux Publics

**06 :** Commerces Gros-Détails-Hôtel-Restaurants

**07** : Transports-Entrepôts-Communication

**08** : Banques-assurances et Affaires Immobilières

**09** : services fournis à la collectivité-services sociaux et services personnels

**Branche** : branche d'activité économique

**Nombre** : Nombre de cas accidents de travail et de maladies professionnelles déclarés

**CM** : Cas mortels

**IT** : Incapacité de Travailler

**IP/T10** : Incapacité Partielle/Temporaire 10% de 5j à 1 mois

**IP/ 11** : Incapacité Partielle/Temporaire 11% de plus d'un mois

**SAT** : Sans Arrêt de Travail

**PP100** : PP 100 %

Annexe 5: Evolution des indicateurs de couverture de 2007 à 2014

Indicateurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de CSCom fonctionnels	826	873	993	1050	1086	1134	1170	1204
PMA < 5 Km (%)	53	58	57	58	59	56	57	56
PMA < 15 Km (%)	79	80	85	88	84	85	87	86
Fréquentation (Nouveau Contact/Habitant/An)	0,29	0,29	0,33	0,33	0,32	0,31	0,35	0,38
Consultations Périnatales (%)	78	82	90	79	76	68	74	78
Taux d'Accouch. Assisté (%)	58	61	64	57	58	56	55	59
DTCP3/Penta3 <12mois (%)	94	94	101	92	88	88	89	99
Taux d'utilisation des services PF	4,17	4,05	4,55	4,86	6,13	5,79	7,84	10,5
Taux de césarienne %	2,1	2,2	2,3	2,2	2,4	2,4	2,3	2,59

Source : *Annuaire SLIS de 2007 à 2014*

Annexe 6: Croissance du PIB par année et par secteur en %

Secteur	2013	2014	2015
PIB	2,3	7,0	6,0
Primaire	- 2,9	9,3	7,5
Secondaire	2,3	9,1	- 0,6
Tertiaire	7,3	5,0	7,0
Consommation	2,6	7,5	5,8
FBCF	15,9	5,2	7,5

Source : *INSTAT, Compte Nationaux nouvelle série, 2015*

Annexe 7: Évolution de la part des secteurs dans le PIB de 2012 à 2015

Secteur	2012	2013	2014	2015
PIB par secteur en %				
Secteur primaire	38,0	36,2	37,5	37,8
Secteur secondaire	19,2	19,9	19,0	17,8
Secteur tertiaire	35,2	35,9	36,2	36,6
Taxes indirectes (moins subventions)	7,6	8,1	7,3	7,8
Total (PIB aux prix du marché)	100	100	100	100

Source : *INSTAT, Compte Nationaux nouvelle série, 2015*

Annexe 8: Répartition des formations réalisées et enregistrées par l'INIFORP au cours de 2015

Formations réalisées	Sexe		Lieu	qualification	Niveaux d'instruction	Bénéficiaires	Financements
	H	F					
Archivage	13	0	Bamako		BT minimum	DNE	DNE
Maintenance des Pompes d'injections et des boîtes de vitesse	30	0	Bamako	Techniciens supérieur	BT minimum	Toguna Industrie	FAFPA - Toguna
Gestion de la Maintenance ; Mise en place et action en SGS, Action d'élaboration du référentiel Sécurité	55	15	Ségou	Ingénieurs Brevet Techniciens supérieurs Ouvriers qualifiés	BAC+5 BAC+2	Agent -Moulin	FAFPA-Moulin Moderne
Mise en place du plan de formation	3	2	Bamako		DUT	Acte 7	FAFPA- Acte 7
Installation ; Maintenance ; et Réparation de TV écrans plats.	25	0	Bamako	Techniciens électromécaniciens	BAC+2	Association des Techniciens et Electromécaniciens du Mali	SWISSCONTACT
Gestion commerciale et de la maintenance	84	2	Ségou	Ingénieurs Brevet Techniciens supérieurs Ouvriers qualifiés		Complexe agropastoral et Industriel	FAFPA- Complexe agropastoral et Industriel
Sécurité du personnel	14	4	Tombouctou			Welthungerhilfe.	Welthungerhilfe
Techniques de carrelage	12	0	Bamako	néant	8ème-9ème	AMASSOURDS	FAFPA
Electricité et Bâtiment	12	0	Bamako	néant	8ème_9ème	AMASSOURDS	FAFPA
Plomberie	10		Bamako	néant	8ème_9ème	AMASSOURDS	FAFPA
Total	258	23					

Source : Institut National d'Ingénierie pour la Formation Professionnelle (INIFORP), 2015